

Le COURRIER DE MONTMAGNY

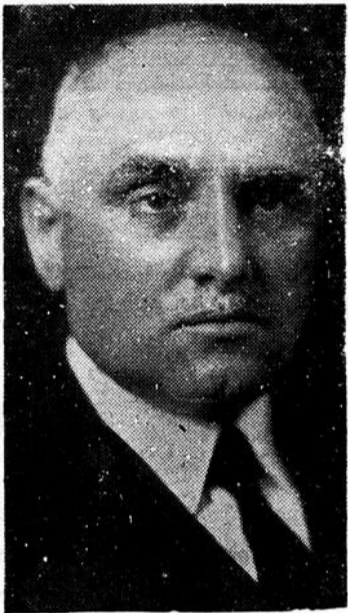
ORGANE DU COMTE DE MONTMAGNY.

40ième Année

Montmagny, Samedi, 9 Juillet 1938

No 36

Arthur Cardin



L'hon. Arthur Cardin
Ministres des Travaux Publics
dans le cabinet King

A l'occasion de son cinquante-neuvième anniversaire de naissance, nous sommes heureux d'offrir nos meilleurs souhaits à l'honorable Arthur Cardin, ministre des travaux publics dans le gouvernement fédéral du Canada. Nous saluons en lui un modèle d'énergie. Enfant du peuple, il s'est élevé graduellement, à force de courage et de travail, au poste éminent qu'il occupe aujourd'hui dans le Conseil du pays. Lorsqu'il fut élu, pour la première fois, député du comté de Richelieu aux Communes, en 1911, la langue anglaise ne lui était pas familière: il voulut l'apprendre et il l'apprit, si bien qu'il la maîtrisa maintenant avec une sûreté admirable. Monsieur Cardin est surtout un homme d'action. Lorsqu'il parle, c'est pour dire quelque chose et, le plus souvent, l'acte suit de près sa parole. Sa puissance dynamique est contagieuse: elle jaillit de sa vie exemplaire. Aussi se plaît-il souvent à prêcher la ténacité laborieuse à ses jeunes compatriotes. Puisse l'honorable Arthur Cardin continuer longtemps dans la vie publique son oeuvre féconde, tout en demeurant un modèle vivant d'énergie constructive.

A DENTS BLANCHES...

Est-ce parce que la vertu n'a pas de prix qu'on la prise si peu?

L'homme est un être pensant qui ne réfléchit pas toujours avant de parler.

Prends ton bien où tu le trouves, à condition que ce ne soit pas le bien d'autrui.

C'est rarement par amour de l'astronomie que certains individus couchent à la belle étoile.

Nous aurons peut-être, avant de mourir, le plaisir de voir tel orateur ennuyeux demeurer court.

Dans les familles où il y a dix filles à marier, un petit enlèvement ne serait pas trop mal accueilli.

Si le bruit ne fait pas de bien, comment ce bonimenteur de la radio peut-il donc être encore en vie?

LE NOUVEAU CHEF CONSERVATEUR

MANION

● Voir page six

M. THOMAS TREMBLAY EST NOMME JUGE



M. Thomas Tremblay, C.R.
Juge de la Cour des Sessions
de la Paix.

La rumeur qui circulait depuis quelque temps à l'effet que M. Thomas Tremblay, gérant de la Commission des Li-queurs, à Québec, devait être nommé juge est confirmé depuis mercredi par sa nomination comme juge de la Cour des Sessions de la Paix, à Québec.

Nous nous réjouissons avec tous les amis de M. Thomas Tremblay, de cette nomination et félicitons le premier-ministre, M. Duplessis de son bon choix.

M. Thomas Tremblay, jeune avocat de notre ville, possède toutes les qualités et les capacités pour remplir la charge importante qu'on lui confie. Nous présentons à notre concitoyen nos félicitations pour sa nomination et lui souhaitons beaucoup de succès comme juge de notre province.

PAS D'ELECTIONS DANS QUEBEC, CETTE ANNEE

C'est ce que l'hon. M. Duplessis a laissé entendre aux journalistes la semaine dernière.

La première question que les journalistes ont posé à M. Duplessis à la fin de la semaine dernière fut celle se rapportant à la rumeur d'élections provinciales pour cette année. M. Duplessis a donné pour réponse:

"Nous avons eu des élections générales il y a deux ans. Elles ont été décisives. Nous avons eu, depuis, des élections partielles sur trois points différents de la province où il y avait des représentants de divers groupes. Celles-là encore ont été décisives."

Comme on lui demandait s'il prenait des vacances bientôt, le premier ministre leur répondit que le temps n'était pas propice. "Nous avons encore trop de choses à faire", ajouta-t-il.

L'hon. M. Duplessis se rendra à Amos, le 10 du mois d'août, à l'occasion de la célébration du 25e anniversaire de cette ville abitibienne.



M. Damien BOUCHARD, chef parlementaire de l'Opposition, qui vient d'être réélu par acclamation, maire de St-Hyacinthe.

● Au Fil de l'heure

PETITES NOUVELLES

● Livre condamné par le Vatican

Cité du Vatican. — Le Saint Office a condamné le livre intitulé: "Initiation au Nouveau testament" par O. Lemarie.

● Les marsouins

Dans le but de trouver une solution au problème que pose le marsouin dans les eaux laurentiennes, le ministère de l'hon. Gagnon vient d'établir une station biologique aux Escoumains, sous la direction du Dr Casimir Vladikof, de l'université de Montréal, pour que soit faite l'étude complète des mœurs de ce cétacé. On adoptera ensuite la politique qui s'impose concernant ce mammifère.

● Les droits de coupe

Québec. — Le cabinet provincial fixera, prochainement, les droits pour la coupe du bois, durant la prochaine période de chantiers. Les chantiers commencent d'ordinaire en septembre. On nous dit qu'ils s'ouvriront un peu plus tard, cette année, à cause de la situation dans l'industrie du papier-journal.

● Fatal coup de vent

Edmunston, N.B. — Se levant vite-ment pour happer son chapeau que le vent emportait, Aline Thibodeau, 18 ans, qui voyageait à ce moment dans le siège arrière d'une automobile, est tombée en bas de la voiture, s'infligeant de graves blessures dont elle est morte aujourd'hui.

● Les truites sont sous observation

Québec. — Le ministère provincial des Mines et des Pêcheries a établi une station biologique au grand lac Jacques-Cartier sous la direction de M. Casimir Vladikof, de l'Université de Montréal, a-t-on appris. On veut y étudier tout particulièrement les mœurs de toutes les espèces de truites que l'on pêche dans les réserves des parcs nationaux.

● Agence de presse en Afrique du Sud

Johannesburg, Afrique du Sud. — La South African Press Association, agence de presse coopérative sans fins lucratives, a commencé à fonctionner aujourd'hui. Cette agence est organisée comme la Presse Canadienne.

A LIRE

Nouvelles du district en pages 2 et 4. Autres nouvelles en pages 6 et 7.

Nouveau Chef



L'hon. R. J. Manion que le parti conservateur s'est choisi comme chef.

POINTES SECHES...

Les dessinateurs de corsets classent les femmes en neuf catégories les épaisses, les longues, les minces, les bombeés, les plates, etc.

Au Congrès médical de San-Francisco les médecins ont appris qu'ils pouvaient prédire la mort par l'élasticité de la peau. Pour une trouvaille c'en est une.

Le maire de Jersey-City suggère l'établissement d'un camp, dans l'Alaska, pour y parquer tous les malcontents.

Le premier des quatre balayeurs de mines construits pour le Ministère de la Défense Nationale vient d'être lancé. Il s'apprête à descendre le Saint-Laurent. Va-t-on l'essayer sur des bouteilles de bière?

Un juge de la Virginie a décidé qu'un homme en état d'ébriété pouvait conduire son auto dans sa propre cour. Charbonnier est maître chez lui.

Vous ne pouvez léguer rien de mieux à votre fils qu'un corps et un esprit robustes et un bon réveil-matin.

Pour éviter les prises de fossés il nous faudrait des routes qui suivraient automatiquement l'auto.

Les barbiers devraient protester contre les chauffeurs qui rasent les coins.

Nous avons décidé de ne pas prendre de vacances, cette année, parce que nous désirons nous reposer.

SAINT-PIERRE

DECES

Vendredi le 24 juin, à 10 heures, ont eu lieu en l'église paroissiale, les funérailles de M. F.-Xavier Blais, rentier, décédé le 21 juin à l'âge de 77 ans et 4 mois. Une foule nombreuse de parents et d'amis ont tenu à rendre un dernier témoignage d'estime à cet homme de bien qui sera vivement regretté de ses concitoyens.

Un beau programme de chant fut exécuté par la chorale paroissiale. Mme Augustin Lamondé touchait l'orgue.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé T. Bilodeau, curé de la paroisse. Il a aussi chanté le service assisté de MM. les abbés Léo Roberge et Elisée Simard comme diacre et sous-diacre.

M. Louis Fiset de Montmagny portait la croix. Le cercueil était porté par MM. Octave Fiset de Québec, Donat Bernier, Arthur Blais et Emile Blais de Montmagny Albert Fiset et Alphonse Blais de St Pierre, tous neveux du défunt. M. Arthur Delagrave, beau-fils du défunt, conduisait le char funèbre.

Conduisaient le deuil: ses beaux-fils, MM. Napoléon, Lauréat, Louis et Philippe Fiset, Raymond Lasanté ses belles-filles, Mmes Arthur Delagrave, Lauréat et Philippe Fiset, Raymond Lasanté; ses beaux-frères MM. Philiat Fiset, Wenceslas Nicole, Michel Zéphirin et Joseph Cloutier; ses belles-soeurs Mmes Michel, Zéphirin Cloutier et Alfred Doyer; ses neveux MM. Albert Blais, Wilfrid Marois, Ernest Blais, Jean Cloutier, Léopold Cloutier, Armand Cloutier, J.-Chs Cloutier, Ernest Fiset, Emile Proulx, Georges Boulanger, Ernest Talbot, Joseph Gérard, Louis et Emile Fournier, Louis et Léon Kirouac.

On remarquait encore: M. Pierre Breton de St-Valier, Octave Rochefort de Montmagny, Ernest Lespérance, Alex Mercier, Godfroy Létourneau, Joseph Berthel, E.-F. Proulx, Joseph Létourneau, Armand et Alexandre Proulx, Gérard Beaumont, Fernand Kirouac, Joseph Delagrave, Ernest Samson, Emile et Joseph Breton, Joseph Pigeon, Amédée Blais, Emile Volh, Xavier Proulx, Louis Proulx et une foule d'autres.

Pendant le service la quête fut faite par MM. Moïse et Gabriel Cloutier neveux du défunt.

La direction des funérailles était confiée à la maison Collin de Montmagny

M. Blais avait épousé en premières noces Emma Cloutier et en secondes Dame Octave Fiset née Anna Proulx. Il laisse pour le pleurer outre son épouse, six beaux-fils MM. Napoléon, Lauréat et Louis Fiset de

Charny, Omer Fiset de La Tuque, Philippe Fiset et Arthur Delagrave de St-Pierre, Raymond Lasanté; sept beaux-frères et belles-soeurs: MM. Philiat Fiset, Louis Roy, Ferdinand Cloutier de Winnipeg, MM. et Mmes Michel et Zéphirin Cloutier, Wenceslas Nicole, Urgel Ritchoy de St-Norbert et Alfred Doyer de St-Pierre.

Mme F.-X. Blais et sa famille remercient bien sincèrement, par la voix de notre journal, tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. F.-X. Blais.

MESSES

MM. et Mmes Zéphirin Cloutier, Joseph Delagrave, Michel Cloutier, Xavier Proulx, Albert Blais et Emile Blais de Montmagny, Mmes Prudent Picard, Alfred Doyer, Mathias Lislois, Mles Amanda Kirouac et Estelle Cloutier.

AFFILIATIONS

MM. et Mmes Arthur Blais et Wilfrid Marois de Montmagny, M. Ernest Lespérance, Mme Etienne Lislois, Mles Etienne Lislois et Fernande Cloutier de St-Pierre.

BOUQUETS SPIRITUELS

M. le curé Bilodeau, Mles Alice et Juliette Bilodeau, MM. et Mmes Ernest Blais, Moïse Cloutier, Joseph Pigeon St-Pierre, Joseph Fournier et Louis Fiset de Montmagny, Famille Philiat Fiset de St-François.

SYMPATHIES

M. Georges Boulanger, le Dr. P. Richard, MM. et Mmes Adélar Proulx, Donat Bernier, Georges Blais, Octave Rochefort, Gérard Fournier, Ferdinand Rousseau, Emile Fournier, Emile Proulx, Gaudias Dubé, Ernest Fiset de St-François, M. Gérard Létourneau, Mles Eliane et Louisiane Létourneau, M. et Mme Théophile Côté, Mmes Napoléon Desrochers et Philiat Garant de Fall River, MM. et Mmes Jean Létourneau, Johnny Blais, Joseph Létourneau, Alexandre Bernier, Alexandre Mercier, Zotique Proulx, Léopold Cloutier, Armand Proulx, Roméo Cloutier, Eugène Blanchet, William Kirouac, Eugène Baillargeon, Ovide Gamache, Edouard Lamonde, Amédée Lecomte, Louis Proulx, Alphonse Leblanc, Ernest Talbot, Philippe Bernier, Emile Breton, Arcadius Talbot, Théophile Blais, Numa Proulx, Louis Delagrave Adjuvator Lecomte, Maurice Proulx, Fortunat Proulx, Louis Lavergne, Alexandre Proulx, Fernand Blais, L. Fortin, Léon Kirouac, Godfroy Létourneau, Cyprien Lapointe, Emile Lachance, Gérard Beaumont, Mmes Vves Amédée Beaumont, Joseph Proulx et Zéphirin Chouinard, Mles Adrienne Proulx, Rosanne Bernier, Philiat Bacon, Joséphine Bacon, M-Marthe Proulx et Marguerite Proulx.

BERTHIER

VA ET VIENT

M. et Mme Arthur Lacroix, Mlle Imelda Lacroix, M. Georges Lacroix, Mlle Jeannette Bouffard étaient à Ste-Apolline à l'occasion du mariage de M. Raoul Lacroix avec Mlle D. Bernier, et ceui de M. J.-B. Cameron avec Mlle Léona Lacroix.

Mlle Alicina Mercier, Mme A. Dubois de Montréal sont actuellement en promenade chez M. François Mercier, Mmes Willie et D. Lynch, Mme Henri Coulombe.

M. l'abbé Léopold Guillemette, Mlle Lucienne Guillemette de Montréal sont en visite chez M. Ferdinand Bilodeau.

M. et Mme Xavier Bouffard, Mlle Jeannette Bouffard, M. Rodolphe C. Després sont à St-Rédempteur où ils visitent Mm. Azic et Ovila Bouffard.

Mlle Juliette Lessard de Montréal est en promenade chez M. Joseph Turcotte.

Mlle Thérèse Hoffman de Québec est chez son frère M. E. Hoffman.

M. et Mme Réal Lavergne, Mlle Eliane Lavergne, MM. Beaubien et Edouard Lavergne, M. et Mme Abel Raymond et leurs enfants sont arrivés à leur chalet pour y passer la saison.

Mlle Lucille Bouffard de St-Rédempteur est en promenade chez son oncle M. Xavier Bouffard.

Mlle Suzanne Garneau de Québec était chez M. et Mme Joseph Coulombe, dernièrement.

M. Willie Létourneau et Mlle Gilberte Rousseau de Montmagny était en visite chez des amis au cours de la semaine.

M. Antoine Guy de St-Clément était en promenade chez sa soeur Mme Jos. Lynch, en fin de semaine.

M. et Mme Cyrille Noel et leurs enfants de St-Jean Chrysostome, Mlle Yvette Guillemette de Québec étaient chez M. Eugène Guillemette dernièrement.

M. Lauréat Corriveau de Québec est en promenade chez son père M. Eug. Corriveau.

Mlle Marguerite Myrand est de passage à Québec, chez sa soeur, Mme Maurice Myrand.

BAPTEME

M. et Mme Francis Mercier née Thérèse Bouffard font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Adolphe-Gilbert. Parrain et marraine M. et Mme Adolphe Matte de Donnacona, oncle et tante de l'enfant.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

VA ET VIENT

M. et Mme Léon Thibault de Montréal sont actuellement en notre paroisse.

Mlle Thérèse Blais était de passage à Québec dernièrement.

Mme Joseph Labrecque et sa fille Germaine était de passage à Québec, par affaires, en fin de semaine.

Mles Germaine Langevin et Simonne Fauchon sont à Ste-Hélène de Kamouraska où elles visitent des parents.

M. Jean-Paul Doyon de St-Fabien de Panet est en visite chez sa soeur Mme Edouard Asselin.

Mme Philippe Beaulieu et ses filles étaient de passage au Rosaire dimanche dernier.

M. et Mme Paul Langevin et leur fils André étaient de passage à Montmagny dernièrement.

Le 29 juin furent célébrées les noces d'or de M. et Mme Alexandre Mercier.

Il y eut messe, le matin, à 8 heures et banquet dans la salle du couvent.

Nous souhaitons aux jubilaires de vivre encore longtemps parmi nous.

- Avez-vous pensé à la protection de votre famille?
- Avez-vous de l'assurance sur votre automobile?
- Votre maison, vos meubles, sont-ils suffisamment protégés?

Voilà autant de questions à laquelle vous devez répondre...
Ecrivez ou téléphonez-moi, je vous aiderai dans le placement de vos assurances.

— Jean - Louis Taschereau —

Représentant les meilleures —compagnies d'assurances.—

Rue de la Gare

Montmagny.

—Tél.: 205 — B.P. 84—



Le Salon de Coiffure Montmagny

- Vous offre de substantielles
- réductions pour une période
- raisonnable. Nos clientes ne
- seront déçues en se rendant
- à notre Salon.

Nouveaux permanents, au moyen de notre nouvelle machine, donne une frisure comme les cheveux naturels.

Coiffures nouvelles qui conviennent à votre visage. — Aussi: Marcel, Komol, Ondulation à l'Eau, Permanents.

Donnez de suite votre appointment.

au SALON de MONTMAGNY
Miles A. Green et J. Marquis

EN FACE DE L'EGLISE DE MONTMAGNY
Dans la maison de Mlle Ernestine Bernatchez
Téléphone: 96

La bijouterie moderne de A. COTE

"AU PETIT BIJOU ENRG"

15 St-Thomas

Montmagny.

Cadeaux de Noces "EN ARGENT"

Nous avons le plus bel assortiment d'argenterie en ville.

—VOYEZ NOS VITRINES—

MONTRES

15—17 OU 21 RUBIS

Modèle CURVEX très nouveau

Des facilités de paiements peuvent être obtenues

● NOUS ACHETONS LE VIEIL OR ●

Salon YOLANDE

Mesdames et Demoiselles, vous êtes cordialement invitées à venir voir la plus belle machine permanente jamais vu ou encore arrivée directement de Paris.

LIDO AUTOMATIQUE 1938

Sans chaleur, légère à porter et se donne en peu de temps.

UNE VRAIE MERVEILLE QUOI!

Une démonstration vous sera donnée gratuitement et avec courtoisie. Venez la voir car elle en vaut la peine. J'ai aussi les permanents Continental "New Ray", Parc Avenue de Hélène Curtis. Frisol. Je possède aussi une machine électrique pour traitement du cuir chevelue avec huile spécial. Merci de votre encouragement pour le passé et vous invite pour l'avenir.

Mme J. C. BLANCHET

23 de la Gare

Montmagny

Téléphone 31





VOTRE SANTÉ

LA SENSIBILITE RESPIRATOIRE DE L'ENFANT

La respiration du nouveau-né reste pendant plusieurs semaines sans rapport avec ses réactions psychiques.

Puis elle devient d'intensité très irrégulière avec des pauses tous les cinq ou six actes respiratoires.

Puis elle devient alternante avec des intensités successivement profondes et légères.

Peu à peu elle s'achemine vers la sensibilité si grande qu'elle aura chez le grand nourrisson où elle se-

ra un des tests les plus marqués de la joie, de la surprise, de la peur ou de la colère. Cette sensibilité aux émotions est parfois si grande qu'elle détermine de véritables spasmes respiratoires, parfois très graves.

Ainsi nous nous trouvons en présence d'une fonction organique capitale qui par ses modifications va intervenir dans la vie psychique de l'enfant et déterminer parfois des angoisses qui sont un des premiers constituants de certains caractères d'enfants.

LES CRIS DE L'ENFANT

Le cri fait partie de la respiration. C'est lui que l'on attend avec impatience au moment de la naissance, car il marque le premier mouvement respiratoire.

Pendant les premières semaines, il reste lié à l'acte respiratoire, puis à un moment donné il devient volontaire; premier rudiment de la parole, il est le seul mode d'expression

des sensations profondes de l'enfant

A un stade ultérieur, qui correspond au troisième mois, il est émis par l'enfant comme une véritable gymnastique musculaire, analogue à celle des bras et des jambes. L'enfant éprouve une satisfaction à ce mouvement, prenant conscience à ce moment de l'espace extérieur, et de son propre mouvement.

VIEUX TRAITEMENT DU GROUP

Les moyens pour combattre le croup sont la saignée, les vomitifs, les vésicatoires, les cataplasmes, les fumigations d'oxycrat, les sternutatoires, les oxymels, le camphre, le mucus, l'assa foetida, l'éther sulfurique, les acétie et carbonate d'ammoniaque, les préparations mercurielles, la teinture phosphorée, l'éther phosphorée, le polygala de Virginie, le polygala seneka. M. Desessarts passé en revue plusieurs moyens avec la sagacité qui lui est propre.

Il établit dans le traitement du

croup deux indications à remplir: 1. ramener le mucus de l'organe pulmonaire à la fluidité naturelle; 2. expulser les parties de ce mucus qui par leur épaissement sont devenues un obstacle à la respiration et peuvent à la fois déterminer la suffocation et la mort, les émétiques donnés de bonne heure et souvent répétés lui paraissent de tous les moyens le plus héroïque, il donne la préférence à l'ipécacuanha auquel on peut associer la tartrite antimoniée de potasse.

CHOSSES EXTRAORDINAIRES

● Un éléphant dangereux

Au pays des éléphants, des rhinocéros et des grandes forêts africaines il arrive des choses bien extraordinaires, mais voici quelque chose qu'on m'a raconté.

Un éléphant que son maître traitait trop durement résolut de s'enfuir. Il déracina donc l'arbre auquel il était attaché et courut droit devant lui. Il avait une voie de chemin de fer à traverser, et dans sa joie d'avoir retrouvé la liberté il ne fit pas attention au train qui filait à toute allure. Il en résulta une collision. La locomotive fut renversée et l'éléphant un instant abasourdi, s'enfuit dans la forêt et on ne le revit plus.

● Naissance de la brosse à dent

Quand je dis naissance, je m'exprime mal, car, ce dont je veux parler, c'est de son apparition en France venant d'Angleterre, en 1777.

On ne l'accueillit pas avec les transports de joie que vous pourriez croire, au contraire, les grands médecins de ce temps-là la critiquèrent comme un objet dangereux. On s'y est habitué peu à peu et son usage est aujourd'hui courant et presque obligatoire quoique certains enfants n'en pensent pas grand bien.

● Un bébé calculateur.

Il a cinq ans, ne sait ni lire, ni écrire, mais compte comme une invention en un rien de temps, multiplications, divisions, extractions de racines carrées, tout cela n'est qu'un jeu pour ce Bébé phénomène.

● La peur ne se commande pas.

Une aviatrice américaine célèbre par ses exploits a connu un instant de peur. Son avion venait de décoller et s'élevait lentement dans les airs. Soudain on aperçoit un point blanc qui se détache de l'avion et descend en parachute. Très inquiets les spectateurs l'entourent.

— Une chose horrible, articule-t-elle avec effort. Sur mon siège... une souris... tout près de moi... Je ne sais d'où elle vient!

Pendant ce temps l'avion se brisait sur le sol et tuait la pauvre petite souris qui ne put se glorifier d'avoir effrayé une femme qu'on croyait sans peur.

● Un échange de fiancées.

On sait qu'en Chine les fiancés ne se voient pas avant leur mariage. Ceci donna un jour lieu à une méprise assez curieuse.

Deux fiancées se rendaient chez leurs époux respectifs lorsqu'une violente tempête les obligea à s'arrêter dans une boutique. Lorsque l'orage fut un peu calmé elles rembarquèrent dans leurs chaises, mais se trompèrent sans que leurs suites ne s'en aperçussent car elles portaient suivant la coutume, un voile très épais sur la figure.

En débarquant les parents constatèrent l'erreur, mais ayant examiné la situation financière des deux promises, et ayant constaté qu'elles étaient égales, on décida de se conformer au choix du destin.

POUR SE GUERIR ET SE PROTEGER DE L'HERBE A LA PUCE

De toutes les plantes qui irritent la peau, l'herbe à puce et deux autres espèces apparentées mais que l'on rencontre moins souvent comme le sumac à vernis et le sumac à feuille de chêne de l'Ouest, sont les plus virulentes. Le principe actif de l'herbe à puce est une huile, qui se trouve dans la racine, la tige, les feuilles, les fleurs et les fruits, de même dans les poils, qui se détachent aisément. Lorsqu'une partie de la plante est déchirée ou meurtrie, il en sort de l'huile qui vient en contact avec les parties exposées de la personne qui touche la plante. Le premier symptôme d'infection est généralement une légère démangeaison, suivie d'un rougissement de la peau. Cette démangeaison augmente, et au bout de quelques heures ou de quelques jours, de nombreuses petites vésicules ou ampoules apparaissent, parfois il n'y a qu'une seule ampoule. Si l'infection est légère, il peut n'y avoir que de petits points luisants sur la peau, et l'attaque en reste là. Si elle est forte les ampoules s'ouvrent elles-mêmes et deviennent des plaies suppurantes et irritantes d'où la contagion se répand à d'autres parties du corps. Ces plaies se dessèchent finalement et forment des taches. Une attaque réellement grave peut altérer la santé pendant quelque temps.

Si l'on croit que l'huile de l'herbe à puce a touché à la peau, c'est une bonne précaution que de se frotter immédiatement avec du savon à linge contenant une forte proportion de lessive, dans de l'eau tiède, que l'on change après chaque savonnage, ou sous de l'eau chaude courante pour emporter le poison. Si l'on a soin de se savonner avec ce savon avant que l'huile pénètre dans la peau, il ne faut généralement pas d'autre traitement. On empêche aussi le poison de se répandre en se lavant avec de l'alcool, de l'huile de charbon ou de la gazoline.

Traitements proposés

Les traitements proposés sont innombrables; on les applique trop souvent sans discernement et sans savoir à quoi ils doivent servir. Le traitement le plus recommandé en ces dernières années pour les parties

affectées est le permanganate de potassium, qui a pour fonction de détruire par oxydation le poison lui-même. On tamponne les parties affectées avec une solution à trois pour cent de permanganate, ou un peu plus faible si la peau est particulièrement sensible. Le permanganate laisse une tache brune que l'on peut enlever graduellement au moyen de savon et d'eau. L'iode souvent employé, brunit encore plus. Lorsque les ampoules se sont formées, il faut éviter de frotter. Si l'on emploie des substances rafraîchissantes — soda à pâte, solution d'acide borique — il ne faut pas les appliquer tandis que les plaies suppurent, car elles pourraient arrêter la suppuration en formant une croûte, ce qui aggraverait encore la situation.

On est plus ou moins exposé à être empoisonné par l'herbe à puce. Il y a beaucoup de gens qui n'ont jamais souffert, mais cela ne veut pas dire qu'ils en soient indemnes. Tôt ou tard, un jour où l'on transpire librement par exemple, ou qu'on s'est écorché la peau, on peut en devenir la victime et on est obligé par la suite d'exercer plus de prudence. Les gens qui sont certains de n'être jamais venus en contact avec l'herbe à puce et qui déclarent que l'infection est venue par l'air et qu'elle reste dans l'organisme pendant les sept années supposées après l'attaque, oublient que l'huile adhère aux vêtements, spécialement aux chaussures, aux outils aux paniers de pique-nique et aux chiens. Elle est aisément transmise aux mains et par elles au visage, et par une poignée de mains à d'autres personnes qui peuvent ne pas avoir été exposées. On prétend aussi que la fumée de la plante qui brûle porte des particules qui peuvent causer un empoisonnement grave.

Il existe une circulaire sur l'herbe à puce qui donne des renseignements complets sur l'identification de la plante, le traitement contre l'empoisonnement et les moyens d'extirpation que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant à la Division de publicité et d'Extension Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

LA FETE DE STE-ANNE DE BEAUPRE

Messe pontificale par S. E. Mgr Desranleau. — Sermon par le R. P. Edouard Crochetière. — Prédicateur de la neuvaine.

LE 26 JUILLET

La fête de Sainte-Anne sera célébrée, cette année encore, de façon grandiose en son sanctuaire privilégié de Beaulieu.

Son Excellence Monseigneur Philippe-Servule Desranleau, évêque coadjuteur de Sherbrooke, y chantera une messe pontificale. Le sermon de circonstance sera prononcé par le Révérend Père Edouard Crochetière, S. M. M. directeur du Messenger de Marie Eastview.

Les prédicateurs de la neuvaine préparatoire à la fête seront: pour les pèlerins de langue française: le R. P. Wilbrod Routhier, C. S. S. R., de Desbiens, Chicoutimi.

Le Révérend Père Hines, C. S. S. R. de New-York, prêchera la neuvaine aux pèlerins de langue anglaise.

La Suède et la Norvège sont les seuls pays au monde où il n'y a pas un seul illettré; tout adulte y sait au moins lire et écrire.

3 HOTELS SITUES

Au centre de la ville de New York pour les voyageurs qui recherchent une hospitalité simple et agréable à des prix modérés.

● LE CAPITOL,

8e Avenue et 51e rue (attenant au terminus d'autobus)

● LE FORREST,

49e rue, Près Broadway

● LE PICCADILLY,

45e rue (Times Square)

Autres hôtels sous la même direction: Plymouth, President, Riverside, Plaza.

● PRIX:

Chambre simple avec bain...\$2.50 et plus
Chambre double avec bain...\$3.50 et plus

Excursions, toutes dépenses comprises

2 jours...\$ 5.50 et plus
3 jours...\$10.00 et plus

Pour brochures et réservations vous adresser à votre agent de voyage ou à:

JULES HONE

Représentant général
University Tower, Montréal où à:

MYRON R. GILBERT

Directeur général
Hotel Capitol
8e Avenue et 51e rue, N. Y.

CATASTROPHE

On nous prédit une catastrophe pour le 11 mai 1941. Ce sera une guerre ou une révolution qui éclatera en Amérique. Et cette prédiction nous est faite par deux astrologues anglais, Ralph Shirley et Nella Webb. Naturellement ils ont lu ça dans les astres. Nous en avons périodiquement de ces prédictions d'astrologues. Nous avons eu notre fameux Wiggins. N'avons-nous pas nos "pronostiqueurs" qui nous font connaître leurs prédictions par la radio. Il y a cinquante ans, il y en avait un fameux aux Etats-Unis. Il avait prédit un déluge de pluie qui devait durer trois ou quatre jours. Le premier jour se passa sans qu'il tombe une seule goutte d'eau, le deuxième et le troisième jour pareillement. Un journaliste frondeur annonça sans sourciller que la tempête avait été remise à cause du... beau temps.

Après la collation des diplômes, il s'agira pour les détenteurs de parchemins d'obtenir leur collation tout court. Et c'est la partie la plus difficile.

"As Maine votes, so votes the rest of the nation." Est-ce pour cela que M. Jean-François Pouliot voudrait qu'une partie de cet état fut annexée à la province de Québec?

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

CIGARETTES

SWEET CAPORAL

SUR LA TOMBE DE M. NELSON FOURNIER

Voici les témoignages de sympathies déposés sur la tombe de M. Nelson Fournier, fils de M. et Mme J.-Raoul Fournier, percepteur des douanes.

OFFRANDES DE MESSES

Ses confrères de classes et amis: Gaston Fournier, Québec; Kay Coulombe, Montmagny; Paul Paquet, Montmagny; R. Coulombe, Montmagny; Maurice Rousseau, R. Boulet, A. Couillard, Philippe Rousseau M. Carignan de Montmagny; les Employés de la Commission des Pensions de Vieillesse de Québec; les Directeurs de la Fonderie de L'Islet; Philippe Collin, Raymond Clavet, Mme Napoléon Lepage, Lévis; Famille Paul Gaudreau, M. et Mme Théo. Fortin, Edouard Boutin Philippe Michaud; M. et Mme Edy Thibault, M. et Mme J.-E. Rondeau, Québec; Gustave Boulanger, J.-W. Berger; notaire L. Pelletier; Eugène Létourneau, Dr. M. Boulet, M. et Mme Arthur Gaudreau, Aurélien Bernatchez, Edgar Gaudreau.

TRIBUTS FLORAUX

Ses frères et sœurs; M. J. P.-R. Lavallée; M. Antoine Béchar; M. et Mme Pierre Corriveau.

AFFILIATIONS

Jean-Marie Côté, St-Damien; M. et Mme Arthur Leclerc, Lévis; Mlle Irène Thibault, M. et Mme Olivier Marois, Mme Raoul Corriveau, M. et Mme Paul Collin, Famille Oscar Fournier.

BOUQUETS SPIRITUELS

L'Académie Commerciale de Québec; Sr Ste-Renelle, Québec; Pauline Rousseau; Mme Ludger Thibault; Famille Joseph Fortin, Québec; Gabrielle Thibault, Québec; Raymond Boulet, Lionel Gagné, Famille J.-Bte Poirier; Famille F.-X. Roy; Renelle Gaudreau; Marie-Anne Lapointe, Québec; Aldéa Desjardins, Hélène Deschênes St-Jean Port-Joli.

SYMPATHIES

La Commission des Pensions de Vieillesse, Québec; Thomas Tremblay, Québec; Mme Ernest Cantin et ses enfants, Québec; La famille L.-P. Tardif, Québec; Famille P. Morency Cap St-Ignace, Rodrigue d'Amour, Rivière du Loup; Association des Employés Civils, Québec; Frère Gérard, Académie Commerciale, Québec; M. et Mme Carroll White, Ile-aux-Grues; M. et Mme Phydime Chouinard, St-Jean P.-J.; Le personnel des douanes, Québec; J.-A. De Billy, Percepteur des Douanes, Québec; Lucien Poulin, Québec; J.-E. Livernois Ltée, Québec; Abel Bernatchez, Montréal; J.-R. Vallée, Québec; Jules Vallée, Québec; Hon. Juge P.-A. Choquette, Mme Horace Marmen, Québec; M. Pelletier, M.P.P., Lévis; M. et Mme Arthur Carbonneau, Lévis; Marcel Rondeau, Québec; Misael Bernatchez, Montréal; Famille Albert Leclerc, St-Jean Port-Joli; Grégoire Bussières, Portneuf; Mme Chs-A. Paquet, Famille Albert Duval; M. et Mme Claude Rousseau; Mlle R.-A. Paré; M. et Mme Od. Collin; Famille Nap. Minville; M. et Mme Adélar Leclerc, Famille Ls Lavallée; Famille Amédée C. Després; Mlles Blanche Couture; Albertine Gagné, Anne-Marie Chabot; M. et Mme Amédée Langlois; Familles J.-O. Pellerin; J.-P. Fournier; Mme Ulric Proulx; M.M. et Mmes Alfred Desjardins, J.-C. Lemieux; Ls-G. Guimont, Séraphin Gagné, Pierre Corriveau, Joseph Bernier, Adjudant Cloutier, Chs-Eug. Létourneau; M. Raymond Coulombe; Familles Adélar Gamache et Ls Thibault; Mme Vve Honorius Leclerc; M. J.-D. Vallée, avocat; Mme Nap. Vézina et Mlles Vézina; Georges-A. Collin; Ph. Béchar; Léonce Roberge; M. et Mme C.-A. Corriveau; Jules Michon; Familles Daniel Collin; Jos Nicole; F.-X. Roy; Emile Giasson; Armand Boulet; M. et Mme L.-Ph. Côté; M. et

Mme Adalbert Dubé; M. et Mme Ernest Proulx; M. et Mme G.-F. Fournier; M. et Mme Ernest Bernier; Fernand Caron, Horace Lacombe; MM. et Mmes Gaudiose Bernier; Edgar Boulet; Joseph Dion; Gérard Collin; Ed. Lainesse; Raoul Samson; G.-E. Fournier; Elzéar Bernier; Henri Couillard; A. Bouchard; Téléphore Coulombe; Familles Alonzo Couillard; F.-X. Dubé; Narcisse Morin; Magloire Bernatchez; Nap. Aubin; J. M.-A. Fournier; Ernest Thibault; Emile Lemieux; J. L.-A. Normand; Delphis Minville; P. Laurendeau; Henri Dion; M. Gérard Lapointe; M. Fortunat Nicole; M.M. et Mmes Ernest Côté; Emile Collin et Léon Bernier; Mme Joseph Thibault Dr Philippe Richard, Mme W. Simonneau; Léon Théberge, Cap St-Ignace; M.M. et Mmes Alexandre Fournier; Jules Ouellet St-Jean Port-Joli; Lucien Masson, L'Islet; Henri Vallières, Charny; Rolland Bouchard, L'Islet; Aurèle Normand, Trois-Saumons; Arthur Leclerc, Lévis; Odilon C. Després; Ed. Létourneau; Rod. Mercier; Léopold Fournier; Maurice Marquis; Chs Joncas Joseph Beaudoin; Evariste Gaudreau; Lacasse Rousseau; William Masson; Nap. Fournier; Mlles Yvonne et Yvette Moreau, L'Islet; Cécle Rochefort; M-Reine Dubé; Emma et Maria Collin; Familles Wilfrid Kirouac, L'Islet; Ls Boulanger Jules Kirouac; Octave Laberge; Ls-A. Laberge; Michel Collin; Albert Boucher; Lucien Boulanger; Eug. Létourneau; Adélar Caron; J.-B. Poirier; Henri Boulet; Eug. Tondreau; Ed. Rousseau; Chs Clavet; M.M. J.-A. Blouin, Québec; René Lepage Québec; Lionel Leclerc, St-Jean Port-Joli; N. Thibault, Québec; L.-P. Tardif, Québec; Edouard Vallée, Québec; Gérard C. Després; Ls-Georges Fortier; Onésiphore Proulx; Albert Talbot; Ls-Jacques et Georges Collin; Dr J.-R. Baril; Paul Carignan; J.-A. Tremblay; Antonin Proulx; Marcel Desjardins, Laurent Béchar; Rolland Collin; Chs Martin; Mmes Onésime Guillemette, Québec; Georges Leclerc, Lévis; Alfred Dutil; J.-E. Lapointe; E. St-Hilaire; A. Talbot; Mlles Estelle Cloutier; Paula Couillard; Irène Gaudreau; Marguerite Roy, inst, Germaine Collin, Denise Gaumont; Lauretta Laberge; GINETTE Boulet; M.M. Paul-Emile Pouliot; Philippe Bernatchez; André-Louis Lavallée; Jean-Paul Lavallée; Adjudant Fortier, Valier Bernier, René Minville, Gérard Bernatchez, Claude Collin, Maurice Langlois, Maurice Boulanger, P.-O. Gaudreau, Adrien Clavet, J.-Chs Nicole; M.M. et Mmes Joseph Talbot, Damase Beaudoin, Raoul Boulanger, Polycarpe Turgeon, Henri Laberge, L'Islet Station, Donat Létourneau, Narcisse Fournier, Elzéar Bernier Sr, Napoléon Dionne, Philippe Giasson, Albert Caron, Emile Boulanger, Ferdinand Caron, St-Jean Port-Joli, Philippe Roy, Henri Gaudreau, Armand Tremblay, P.-E. Boudreau, Laurent C. Després, Philippe Nicole, Abel Bernatchez, Montréal, Amédée Gamache, Chs-E. Corneau; Familles J.-A. Lafrance, Octave Labrecque, Maxime Paradis Mmes Auguste Roy, William Gamache, Québec Thomas Fournier et ses enfants; Familles Joseph Pouliot, J.-C. Audet, J.-O. Nicole, Joseph Corriveau, Arthur Blais, Emile Leblanc, Emile Gaudreau, Narcisse Fournier, Auguste Rousseau, Albany Gaumont, Joseph Lemieux, Alfred Fortin, Wilbrod Boulanger, Eugène Boulet, Ernest Normand, Xavier Bélanger, Paul Dion, Elzéar Gaudreau, Alfred Auclair, Philippe Dionne, Marius Normand, Joseph Joncas; M.M. et Mmes Joseph Caouette, Florian Coulombe, Godfroy Boulet, Albert Godin, Paul Mercier Edmond Caron, Joseph Langlois,

DECES DE M. JOS CARON A CAP ST-IGNACE

Il est décédé à l'âge de 80 ans et 2 mois. — Les funérailles ont eu lieu mercredi à 9 heures.

CITOYEN EN VUE

Cap St-Ignace. — C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Joseph Caron, du Cap St-Ignace, décédé à l'âge de 80 ans et 2 mois. Il était l'époux de feu dame Delphine Côté.

M. Joseph Caron était l'un des citoyens les plus en vue de la paroisse de Cap St-Ignace. Sa disparition causera des regrets unanimes chez tous ceux qui l'ont connu. Il était un citoyen intègre et un catholique convaincu.

Il laisse pour pleurer sa perte quatre fils: M.M. Hector Caron, Nérée Caron, Amable Caron et Jules Caron; quatre filles: madame Elzéar Fortin — Léonie —, de Montréal; madame Hector Gaudreau — Anselmie —, de St-Romuald, madame Onésiphore Frégeau — Ernestine —, et madame Lionel Fortin — Albertine —, de Cap St-Ignace. Il laisse également dans le deuil quatre belles-filles et quatre beaux-fils: mesdames Hector Caron, Nérée Caron, Amable Caron et Jules Caron, ainsi que M.M. Elzéar Fortin, Hector Gaudreau, Onésiphore Frégeau et Lionel Fortin. Le défunt laisse également dans le deuil 37 petits-enfants et un arrière petit-enfant.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à 9 heures en l'église du Cap St-Ignace.

"Le Courrier de Montmagny" prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus sincères sympathies.

Georges Coulombe, Félix Dubé, Albert Blais, Calixte Labonté, Albert Gendron, Rosaire Caron, Désiré Gaulin, Pierre Létourneau, Edgar Cloutier, Jules Coulombe, Armand Boulet, Albert Barde, fils, Antonio Moreau, Joseph Bernier, Alfred Lislois, J.-W. Berger, Joseph Casault, François Létourneau, Eugène Gaumont, Napoléon Ouellet, Hector Le page; M.M. Raymond Têtu, Wilfrid Morin, P. Lord, Ludovic Têtu, Alfred Paradis, Ernest Morin, Jean-Marie Dion, Robert Gaudreau, Jean-Marie Lacombe, Napoléon Beaudoin, Ls-Georges Blouin, Adrien Coulombe, Arthur Fournier, Amédée Coulombe, Dr R. Julien, Robert Corriveau, Réal Montminy, Lauréat Tardif, Québec; Eugène Talbot, Ludovic Lagacé, Xavier Nicole, Ludger Côté, Jean-Paul Mercier, Arthur Bernatchez, Jean-Paul Gosselin, David Paradis, Gérard Nicole, Eugène Boulet, Clément Fournier, René Boulanger, A. Cloutier, Marius Bernatchez, Wilbrod Boulanger, fils, Joseph Fontaine, Léo Caron, Louis-Georges Roy, Wilfrid Laberge, Paul-H. Lachance J.-C. Fournier, Armand Bélanger, Cap St-Ignace, Emile Thivierge, Roland Gaudreau, Geo-H. Olivier; Mmes Pierre Létourneau, Emile Robin, Oscar Blais, Oné. Guillemette, Arthur Fournier, Napoléon Bélanger, Ludovic Têtu, François Gaumont; Mlles Arthémise Paradis Marie-Paule Lemieux, Edith Létourneau, Thérèse Létourneau, Hénédine Thivierge, Annette Laberge, Thérèse Paradis, Thérèse Robin, Gilberte Rousseau, Marie-Anna Duval, Léonne De Ladurantaye, Isabelle et Cécile Gaumont, Jeannette Coulombe, Jeannine Rousseau, Maria Caron, Calixta Corriveau, Germaine Fournier, Béatrice Gamache, Gilberte Thivierge, Carmen Paquet, Colette Lafrance, Berthe Boulet, Evangéline Robin, Juliette Létourneau, Georgette Picard.

FUNERAILLES DE M. MARIN SCHERRER

Le 1er juillet au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis eurent lieu les funérailles de M. Marin Scherrer, élève du Collège de Lévis, décédé accidentellement le 26 juin à l'âge de 16 ans.

Conduisait le char funèbre M. L. Bernier et la croix était portée par M. Pierre Michon. Portaient les coins du poêle M.M. Robert Morin, Antoine Couillard, Chs-Eugène Morency, Emile Belleau. La dépouille mortelle était portée par M.M. S. Guimont, P. Méthot, F. X. Dubé, P. H. Fortin, J. Bernier, L. M. Fortin.

De nombreuses couronnes de fleurs accompagnaient le char funèbre.

La levée du corps fut présidée par M. le chanoine Henri Raymond, Supérieur du Collège de Lévis tandis que M. le curé Poulin du Cap St-Ignace officiait assisté de M.M. les abbés Raoul Tardif, diacre et Lucien Dallaire comme sous-diacre.

Le deuil était conduit par le père du défunt M. le Capt. O. Scherrer et par ses frères Rosaire, Rolland, Benoît, ses grands-parents, ses oncles et tantes et d'autres parents.

On remarquait dans le chœur M. le chanoine H. Raymond, Sup. du Collège de Lévis, Messieurs Elias Roy et Célestin Lemieux, M.M. les abbés Calixte Ferland, R. Gingras, P. E. Méthot, J. Emond, A. Gagnon, Mmes A. Fortin, A. Guimont, Mlles T. Couillard, L. Fournier, Montmagny, Mme E. Morin, Mlle T. Fortin, B. Ladurantaye, G. Robichaud, Cécile, Gracia et Hénédine Caron, et bien d'autres dont les noms nous échappent.

Mlle Thérèse Coulombe touchait l'orgue.

LA VICTIME ETAIT M. OVIDE MAROIS DE CAP ST-IGNACE

Le cadavre qui a été trouvé, la semaine dernière, sur les berges du fleuve St-Laurent, à Lauzon, a été identifié, cette semaine, à la morgue Gilbert, où il avait été transporté.

La malheureuse victime est M. Ovide Marois, domicilié au Cap St-Ignace, dans le comté de L'Islet.

Les restes mortels ont été identifiés par le frère du défunt, M. Gérard Marois, également du Cap St-Ignace.

BUREAU DELAGRAVE

Mlle Lucienne Lamonde de Montréal, passe quelque temps dans sa famille.

M. et Mme Emile Blanchet, M. et Mme Freddy Blanchet et leurs enfants de Montréal, étaient en visite chez des parents.

Étaient à Québec à l'occasion du Congrès: M. et Mme Louis Delagrave, Maurice, Laurent, Lucienne, Simonne et Cécile Delagrave, Mme Adjudant Lecomte, M. et Mme André Lecomte, Lucie, Cécile et Thérèse Proulx, Jeanne et Rita Ruel, Rachel et Marcel Talbot, Gracia Rose et Rolland Samson, Mlle Cécile Banchet, Mlle Marguerite Lecomte, Cécile, Alice et Jeanne Roy, M. et Mme Maurice Proulx, Lucien

BELLE SOIREE CHEZ LES JOCISTES

Dimanche soir dans la grande salle du Collège eut lieu une soirée jociste qui réunissait les deux sections de la J.O.C. de Montmagny ainsi que leurs parents.

Disons tout de suite que cette soirée qui eut un franc succès était donnée spécialement pour les parents des jocistes.

Nombreux sont les parents qui se sont rendus à l'invitation de la J.O.C. et de la J.O.C.F. et ils n'ont pas regretté leur soirée.

Durant une heure et demie les jocistes qui compte actuellement près de 75 membres ont tenu leur auditoire en haleine. Tous furent pris par la musique et les chants enlevants, par la parole vibrante des orateurs et par l'entrain débordant des jocistes.

Vers dix heures et demie chacun s'en alla chez soi content d'avoir passé une agréable soirée en famille.

Voici le programme de cette soirée:

- 1—Prière jociste.
- 2—Chant: "Quand nous avons vingt ans"; sur l'air de "Tant qu'il y aura des étoiles."
- 3—Le président M. Conrad Belley dit pourquoi cette assemblée: C'est un geste de reconnaissance envers les parents pour l'aide donné à la J.O.C.
- 4—Orchestre.
- 5—La présidente Mlle Marguerite Gosselin dit la ferme volonté de la J.O.C. de continuer le travail commencé.
- 6—Orchestre.
- 7—Monologue comique par M. Jean Raymond Bernier.
- 8—M. Joseph Montminy explique comment la J.O.C. est bien faite pour la classe ouvrière.
- 9—Orchestre.
- 10—Sketch: Mlles Marguerite Fournier et Laurette Gaumont.
- 11—Chant: Credo jociste; sur l'air du Credo du paysan.
- 12—L'aumônier s'adresse aux parents: Il leur dit que si c'est un honneur d'avoir un jociste dans leur famille c'est aussi une grave responsabilité. C'est un honneur parce que le vrai jociste est un apôtre laïque qui fait pénétrer Dieu dans les milieux où le prêtre ne peut pénétrer. C'est donc un continuateur du sacerdoce du prêtre et c'est là la dignité de sa mission. Et l'on comprend tout de suite la responsabilité des parents qui mettraient une entrave à sa mission. Ayant donné la vie à leurs enfants ils participeront à leur récompense mais aussi ils porteront devant Dieu la grave responsabilité du bien qu'ils auront empêché de faire. L'aumônier termine en remerciant les parents du beau dévouement qu'ils ont discrètement prouvé à la J.O.C.
- 13—Chant final.

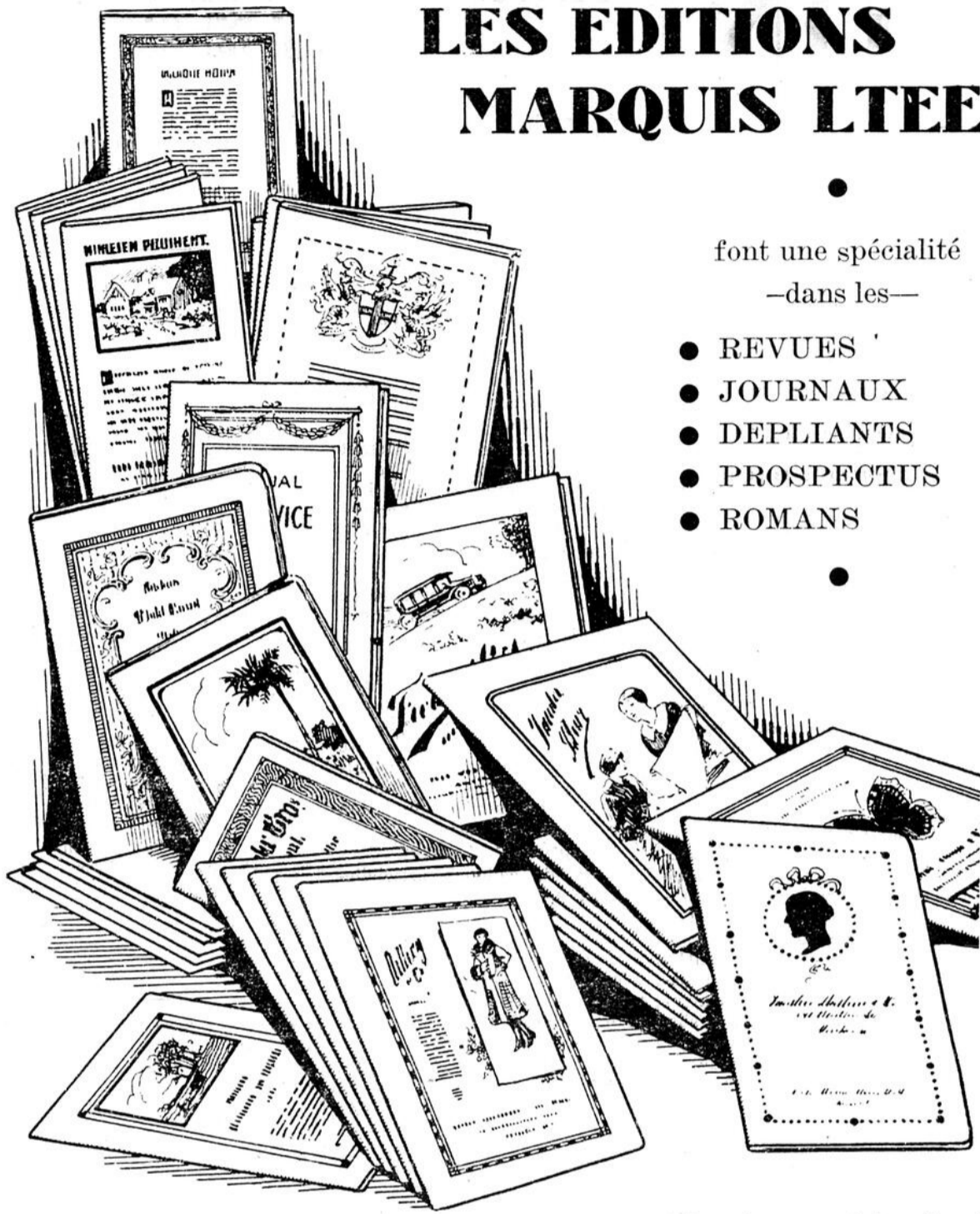
On fabrique une sorte d'étoffe d'aluminium qui conviendra, paraît-il, très bien pour des chaussures, sacoches de dames, ceintures, etc. Probablement aussi que, pour réparer ces objets quand ils en auront besoin, on ne leur mettra plus de pièces cousues, mais l'on fera des soudures. C'est évidemment un progrès.

Lamonde, Lionel Blanchet, Alexandre, Joseph, Jean-Marie et Roger Proulx, Paul et Thérèse Blais, Joseph Breton, Blanche et Yvonne Breton.

M. et Mme Edmour Proulx de Montréal étaient chez M. Fortunat Proulx, dernièrement.

Mlle Anita Lamonde est revenue d'un voyage à New York.

LES EDITIONS MARQUIS LTEE.



font une spécialité
—dans les—

- REVUES
- JOURNAUX
- DEPLIANTS
- PROSPECTUS
- ROMANS

● LES EDITIONS MARQUIS Limitée, sont en position de vous faire des imprimés d'une manière parfaite et à des prix modérés. Notre outillage moderne et un personnel compétent sont à votre service.

- | | |
|----------------------|----------------------|
| ● Entêtes de lettres | ● Calendriers |
| ● Etats de comptes | ● Etiquettes |
| ● Factures | ● Cartes postales |
| ● Enveloppes | ● Revues |
| ● Dépliants | ● Journaux |
| ● Circulaires | ● Pamphlets |
| ● Programmes | ● Affiches |
| ● Cartes de visites | ● Menus |
| ● Faire- Part | ● Catalogues |
| ● Sympathies | ● Listes de prix |
| ● Livrets | ● Cartes mortuaires |
| ● Débentures | ● Papeterie générale |
| ● Chèques | ● Reglage |
| ● Romans | ● Etc., Etc. |



LES EDITIONS MARQUIS, LIMITEE

19, rue St-Thomas
Montmagny



LE NOUVEAU CHEF MANION

Les conservateurs se sont choisis le Dr Manion comme leur chef. Il fallait s'y attendre quelque peu. Le mouvement était en sa faveur et la délégation du Québec a fait bloc en arrière de lui. La convention conservatrice qui s'est tenue à Ottawa n'a pas été sans tumultes de tant à autre.

MM. Meighen et Bennett y sont allés de leurs petits discours d'impérialistes et ils se sont retirés sous leurs tentes avec quelques regrets.

Comme nous devons aller sous presse dans quelques instants, pour aujourd'hui nous nous bornerons à féliciter M. Héon, député d'Argenteuil pour sa réplique à M. Meighen.

Nous ne connaissons pas M. Héon, mais il nous a prouvé qu'il était un homme qui savait se tenir debout, et il a conduit la délégation du Québec en maître. C'est la première fois que dans une circonstance pareille que le groupe de notre province revendique clairement ses droits et fait connaître ses vues.

Le Dr Manion nous paraît être l'homme le plus apte pour conduire les destinées du parti conservateur. Il aura la tâche ardue, car il ne pourra ignorer facilement la ligne de conduite et les idées que MM. Meighen et Bennett ont émises pendant le congrès.

Le député d'Argenteuil, M. Héon, n'a pas mâché ses paroles. Il a déclaré que certaines personnes rendraient un bien grand service au parti conservateur et au pays entier s'ils se taisaient.

Il a ajouté que les conservateurs de la province de Québec étaient de l'école de sir sir Georges-Etienne Cartier et que ce dernier aurait certainement été aussi agité que lui s'il avait été sur l'estrade pendant que l'ancien premier ministre faisait ses déclarations.

M. Héon, qui parla en français, fut applaudi à tout rompre par les délégués de Québec.

Il répéta ensuite la substance de ses remarques en anglais et recueillit plusieurs applaudissements.

ments parmi les délégués des provinces Maritimes et de l'Ouest et quelques-uns parmi les délégués de l'Ontario.

M. Héon, qui parla en français, fut jamais sous un chef qui veut dieter la conduite de son parti; que certains gens, qui n'avaient plus à reparaitre devant le grand tribunal du peuple et qui se mèleraient d'établir la politique du parti rendraient service à ce parti en se taisant et que le parti conservateur ne consiste pas en une clique comme certains événements portent à le croire.

Il a parlé du discours de M. Meighen, et comme il l'avait promis, il a répondu à ces paroles par des paroles non équivoques. Il parla de "l'appel inqualifiable" malgré lequel il espère encore dans le parti conservateur.

"Le congrès national conservateur dit-il, est formé de tous les délégués et demeure disposé à écouter favorablement les représentations des délégués de la province de Québec qui espéraient beaucoup de ce congrès, et cela malgré des paroles injustifiables et excessivement malheureuses.

"Le parti conservateur, continua M. Héon est opposé à la diète de certaines cliques qui ne représentent pas l'opinion publique. Pour ma part je ne consentirai jamais à servir sous un chef qui tente de dieter ses volontés.

"Ceux qui ne retourneront jamais devant le peuple rendraient service au parti et au pays s'ils se taisaient".

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet très prochainement.

LA SEMAINE PROCHAINE

Nos lecteurs sont priés de prendre note que nous aurons certains commentaires se rapportant au congrès conservateur de même que sur certains événements politiques.

LE POUVOIR CENTRAL NE SE PROPOSE PAS DE DESAVOUER LA LOI DU CADENAS

Le très hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, précise également que la Cour Suprême ne devrait être saisie de la question que par un cas concret.

Le gouvernement du Canada n'est pas disposé à désavouer la loi du cadenas de la province de Québec et il ne se propose pas de soumettre cette législation provinciale à la Cour Suprême pour avoir l'avis du plus haut tribunal canadien sur cette loi adoptée à Québec il y a un an.

La décision du gouvernement a été rendue publique cette semaine par le ministre de la Justice, le Très Hon. Ernest Lapointe, C.P., dans un long communiqué donnant son opinion et des considérations générales sur le sujet. Le rapport du ministre de la Justice a été soumis au conseil des ministres.

Bien que c'est aux tribunaux qu'il appartienne de statuer de la validité de la législation anti-communiste adoptée par la Législature du Québec, M. Lapointe est d'avis que cette action devrait être basée sur une cause concrète "plutôt que sur la soumission d'une question abstraite à la Cour Suprême du Canada".

La loi du cadenas, officiellement désignée comme "une loi pour protéger la province contre la propagande communiste" fut adoptée à la session de la Législature québécoise en 1937. Elle autorise les agents de l'ordre à cadenasser tout édifice où est découverte de la littérature ou de la propagande communiste.

Cette loi joua pour la première fois en novembre dernier. La police provinciale opéra une descente dans les bureaux de l'hebdomadaire montréalais "La Clarité", saisit toutes les copies du journal qu'elle trouva ainsi que d'autres journaux et mit les lieux sous scellés. Plus tard, le bureau du représentant à Montréal d'un quotidien de Toronto, "The Clarion", reçut à son tour

la visite des officiers provinciaux et 700 copies du journal ainsi que d'autres publications et documents furent saisis. La police opéra des descentes par la suite dans plusieurs librairies et imprimeries.

LA FATIGUE COMPLICE

Lorsque vous perdez du temps en ne venant pas travailler, le contrôleur sait au juste combien d'heures vous perdez, mais il lui est impossible de calculer combien de temps vous perdez lorsque vous devenez fatigué et ralentissez la cadence de travail.

La fatigue, problème des plus complexes. On ne peut malheureusement éliminer la fatigue comme on tue une mouche, d'un seul coup. Il faut s'attaquer à la multiplicité des facteurs qui entrent dans sa composition. Parmi les causes prédominantes de fatigue qu'il est assez facile d'éliminer, mentionnons:

1. Mauvaises postures; 2. Aération insuffisante; 3. Températures inconfortables; 4. Espace de travail exigü, restreint; 5. Eclairage insuffisant ou éblouissant; 6. Surmenage; 7. Bruit assourdissant ou vibration des machines; 8. Vêtements serrés, inadéquats; 9. Absence de conditions hygiéniques et de lieux de repos.

SAVIEZ-VOUS QUE...

La première exposition d'automobiles eut lieu à Paris le 23 juillet 1894; elle ne réunit qu'une vingtaine de voitures de tous modèles; la plupart étaient à gazoline, mais il y en avait aussi à vapeur et à l'électricité.

FORMATION DE BOSSES DURES SUR SES JAMBES

PIEDS ET CHEVILLES ENFLAMES PAR SUITE DU RHUMATISME

Cette femme du prendre le lit parce que le rhumatisme avait provoqué sur ses jambes la formation de protubérances dures et douloureuses. Pourtant, cette inflammation s'en alla bientôt après qu'elle eut fait disparaître la cause du mal. Cette lettre explique comment elle s'y prit:

"Je fus prise de terribles douleurs rhumatismales dans les jambes. Celles-ci se mirent à enfler et furent bientôt partiellement couvertes de bosses rouges et dures. Mettre mon pied par terre me causait une véritable agonie. Après avoir passé seize jours au lit, endurant des souffrances indescriptibles, mon mari me dit que je ne pourrais pas continuer comme cela et que je devrais au moins essayer les Sels Kruschen. Il m'en apporta une bouteille et je l'eus à peine prise que j'observai un mieux sensible. Il ne se passa guère de temps avant que je fusse complètement soulagée: inflammation, bosses, tout disparu et je suis maintenant mieux, faisant tout mon travail comme auparavant."

(Mme) E.L.
Savez-vous ce qui, le plus souvent, cause des douleurs rhumatismales? Ce sont les cristaux scérés d'acide urique qui se forment par suite de la paresse des organes excréteurs. On peut toujours compter sur l'efficacité des Sels Kruschen pour débarrasser l'organisme de ses cristaux douloureux.

SAVIEZ-VOUS QUE...

L'ancien écrivain Hérodote dit qu'à la bataille de Salamine, la moitié de l'armée de Xerxès dut faire avancer l'autre à coup de fouet contre l'ennemi. Le fait n'est pas banal mais il nous donne à penser qu'il devait se renouveler de temps à autre, puisque les soldats avaient des fouets parmi leur armement.

L'EFFICACITE DE LA LOI LACROIX EST DEJA VISIBLE

Nombre de fonctionnaires bilingues ou simplement de langue française ont été nommés depuis que la loi est en vigueur.

DES CHIFFRES

Depuis qu'a été sanctionnée la loi de M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, stipulant que tout fonctionnaire du fédéral parle "la langue de majorité des personnes avec lesquelles il est tenu de traiter", nombre d'employés publics ont été nommés dans la province.

M. Lacroix en a obtenu la liste de M. Adrien Potvin, commissaire, qui lui dit dans sa lettre: "Sous ce pli vous trouverez la liste des personnes qui ont été nommées dans la province de Québec depuis qu'est entré en vigueur le bill no 3, exigeant une connaissance parfaite du français là où la majorité des administrés est de langue française... La liste des personnes nommées dans les autres provinces suivra sous peu."

La liste est assez volumineuse.

Les employés dont les noms y sont mentionnés sont ou de la langue française ou bilingues.

A Montréal seulement, le fédéral a nommé 272 fonctionnaires depuis que la loi Lacroix est en vigueur. Les autres nominations sont comme suit: 46 à Québec, 6 à Sherbrooke, 8 à Ottawa, 4 à Hull, 2 aux Îles-de-la-Madeleine, 1 aux Trois-Rivières, 5 à Lacolle, 2 à Lévis, 1 à St-Charles de Bellechasse, 2 à St-Hyacinthe, 1 au Bic, 2 à Ste-Anne de la Pocatière, 2 à Chicoutimi, 1 à St-Jean, 4 à Berthierville, 3 à St-Hubert, 1 à Mégantic, 1 à Midland Point, 1 à l'Île d'Anticosti, 1 à Caughnawaga, 1 à la réserve indienne de Matowaning, 5 aux Sept-Îles, 3 à Jonquière, 2 à Normandin, 2 à Amos, 2 à Pointe McKee, 4 au Cap-de-la-Madeleine, 1 au Cap des Rosiers, 1 à Nantashquan, 1 à Drummondville, 1 à Sudbury, 1 à Magog, 1 à Kapuskasing, 1 à Rock Island, 1 à Baie Ste-Catherine, 1 à Hereford Road, 1 à Cochrane, 1 à Laprairie, 1 à Huntingdon, 1 à Tadoussac, 1 à Richelieu, 1 à Glen Sutton et 1 à Valleyfield.

Canadiens-français promus au Pacifique Canadien



De gauche à droite: MM. Raoul Bourgeois, J. E. Lévesque et L. M. Morin.

On a annoncé ces jours derniers au Pacifique Canadien trois nominations importantes, dont les titulaires sont des Canadiens-français. Il s'agit de M. J. E. Lévesque, nommé chef du mouvement des trains à Farnham; de M. Raoul Bourgeois, promu agent général du service des Postes et Bagages et de M. L. M. Morin, nommé agent du service des Marchandises à la gare de St-Henri, à Montréal.

M. Lévesque, qui est natif de St-Pacôme, entra au Pacifique Canadien en 1909, comme télégraphiste à Iberville Junction. Il était alors âgé de 22 ans et avait déjà été durant cinq ans à l'emploi de l'Intercolonial. En 1917, il était promu directeur du mouvement des trains à Farnham et, en 1926, on lui confiait à Smith

Falls, le poste de chef du mouvement des trains pour le service de nuit. Quand ces fonctions furent abolies, il y a quelques années, M. Lévesque revint à la division des Laurentides, où il remplit divers postes en rapport avec la circulation des trains.

La nomination de M. Raoul Bourgeois au poste d'agent général du service des Postes et Bagages au Pacifique Canadien, à Montréal, est la récompense d'un travail exécuté avec intelligence et précision pendant de nombreuses années.

M. Bourgeois entra à l'emploi du Pacifique Canadien en 1904, comme commis au service des bagages à Montréal. Il devint chef de bureau en 1916 et continua à remplir ces fonctions jusqu'en 1930, date de sa promotion comme agent général adjoint du ser-

vice des Postes et Bagages. M. Bourgeois succède à M. J. J. Anderson, qui vient de prendre sa retraite.

M. Morin, le nouvel agent de St-Henri, est originaire de St-Pierre-Miquelon. Il entra au service du Pacifique Canadien en 1908, comme messenger à l'atelier des locomotives d'Hochelaga. En 1910, il était transféré au service de l'exploitation du C.P.R., où il servit comme chef de bureau, agent des cours, directeur adjoint des cours, jusqu'en 1935, date de son entrée dans les bureaux de M. R. W. Scott, surintendant des terminaux à Montréal.

Ces promotions font honneur à nos compatriotes et démontrent qu'au Pacifique Canadien, on sait reconnaître et récompenser les mérites des Canadiens de langue française.

DECES DE MME J. E. LEBLANC A ST-SACREMENT

Elle était l'épouse de M. J.-E. Leblanc, agent du Canadien National à Québec.

AGEE DE 57 ANS

Une des familles les plus en vue de Québec vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Madame Leblanc, épouse de M. J.-E. Leblanc agent du Canadien National pour le district de Québec. Madame Leblanc est décédée, mercredi, des suites d'une longue maladie, à l'âge de 57 ans.

La regrettée disparue était la fille de M. Eugène-Prospère Bender, ingénieur civil, et de dame Eugénie Laperrière, tous deux décédés. Elle était la petite-fille de Sir Etienne-Pascal Taché. Madame Leblanc a souffert jusqu'à la fin avec une grande résignation et elle a donné à tous ceux qui l'entouraient le plus bel exemple d'esprit chrétien. Sa disparition enlève à la société de notre ville une femme de bien qui a donné largement son concours à toutes nos oeuvres de bienfaisance. Elle sera vivement regrettée chez tous ceux qui l'ont connue.

Outre son époux, M. J.-E. Leblanc, agent de district du C.N.R., cinq enfants lui survivent: M. Bender Leblanc, Mlles Marie-Paule et Raymonde Leblanc; Mme A. Morisset —Simonne—, et Mme E.-M. Taché —Gabrielle—; ses petits-enfants: Pierre et Suzanne Taché; Louise Morisset; ses frères: MM. Willie.-E. Bender, de Vancouver; Hector Bender de Montréal, et Adolphe Bender, de Winnipeg; ses soeurs: Mme Theo. Matthews —Gretchen—, de Sudbury, Ont; Mme Marc Auger —Dorothy—, de Montréal; ses beaux-frères: MM. Willis Miller, de Vancouver; Theo Matthews, de Sudbury, Ont; Dr G.-O. Leblanc, de Bedford, P.Q. Abel Leblanc, Aimé Leblanc et Marc Auger de Montréal; ses belles-soeurs: Mme J. A.-G. Bélanger, de Québec; Mme G.-O. Leblanc, de Québec; son oncle, l'hon juge P.-A. Choquette; ses tantes: Mme P.-A. Choquette, de Québec; Mme F.-A. Gauthier de Montréal; ses cousins: MM. Fernand et Roddy Choquette, Léon T. Desrivières, Charles Gendron, ainsi que plusieurs autres cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu en l'église du St-Sacrement, à 9 heures, vendredi matin. L'inhumation s'est faite à Montmagny.

"Le Courrier de Montmagny" prie M. J.-E. Leblanc et tous les membres de sa famille d'accepter l'expression de ses plus sincères sympathies.

LES PILOTES PERDENT L'UN DES LEURS

M. Jean-Alphonse Lachance vieux marin bien connu est décédé. — A sa retraite depuis 21 ans.

Un citoyen bien connu de Québec vient de disparaître en la personne de M. Jean-Alphonse Lachance, ancien pilote, décédé à l'âge de 77 ans et 9 mois. Le regretté défunt qui était à sa retraite, comme pilote, depuis vingt et un ans, a succombé à une maladie de quelques mois. Son état de santé laissait à désirer depuis quelques années.

Figure en vue dans les cercles maritimes de la province et plus spécialement de notre ville, M. Lachance appartenait à une vieille famille de l'île d'Orléans qui a produit un grand nombre de navigateurs bien

JUBILE D'OR

Dimanche dernier à la résidence de M. et Mme Alfred Fortin un dîner de famille eut lieu à l'occasion de l'anniversaire de leur cinquante ans de mariage. C'est avec émotion et bonheur que les jubilaires virent groupés autour d'eux leurs enfants, petits-fils, gendres, frères et soeurs enfin toutes les parents presque s'étaient rendus à l'invitation. Le goûter sous la distinguée présidence du Révd Père Emile Ringuet lequel adressa une courte mais émouvante allocution appropriée pour la circonstance, tout en formulant des vœux de longue vie. Jubilaires et invités reçurent la sainte bénédiction et après avoir aussi béni la table, l'on fit remise au Révd. Père Ringuette un cadeau destiné à lui aider dans ses missions, où il se rendra prochainement.

Étaient au nombre des convives:

MM. et Mmes Alfred Fortin, Freddy Fortin, Dr J. E. Aimé Fortin, Joseph Casault, Armand Desmeules, Paul Fortin, Wilfrid Ringuet, Eugène Fortin, Jean-Marie Fortin, Mlles Réjeanne et Ghislaine Fortin, MM. Gilles Fortin, Gabriel Fortin, Marcel Casault, Jean Noël Casault, Mlles Gilberte Casault, Ghislaine Casault, MM. Wilfrid Casault, André Ringuet, Denis Ringuet, Mlle Pauline Ringuet, M. et Mme Napoléon Fournier, Mme Napoléon C. Martineau, MM. et Mmes Napoléon Létourneau, Chs. Eug. Létourneau, Pamphile Laurendeau, M. et Mme Arthur Paquet, M. et Mme Joseph Gaudreau, M. et Mme Alexandre Fournier, M. et Mme Amédée Paquet, Mme Aurélien Matte, M. et Mme Ernest Proulx, Mlles Annette Boulet, et Yvette St-Onge, Révd. Père Emile Ringuet, MM. et Mmes

connus. Il comptait plusieurs pilotes parmi ses proches.

Feu M. Lachance avait eu une carrière exceptionnellement intéressante. Il avait commencé son apprentissage, comme marin, à l'âge de 13 ans, et navigua pendant plus de 48 années. Au cours de ces longues années de service, il avait eu l'occasion de sillonner les différentes mers du globe terrestre. Ces voyages au long cours lui donnèrent l'opportunité d'acquérir les connaissances les plus variées. Il émaillait souvent sa conversation des souvenirs de cette longue carrière, tout spécialement des premières années de sa vie sur l'eau.

Le regretté défunt était né à St-Jean I. O. du mariage de Pierre Lachance, pilote et de Marie-Anne Gosselin. Il laisse dans le deuil: outre son épouse, née Rose-Délina Coulombe, une fille Mme Adjutor Trudel —Claire—, un gendre M. Adjutor Trudel, plusieurs petits-enfants, Mlles Jeanne, Germaine, Thérèse, Cécile Trudel et plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. Au nombre de ses neveux on remarque: M. Wilhelm Langlois, pilote, et de ses arrière-neveux; MM. Louis-Philippe et Charles-Edouard Langlois, également pilotes.

Les funérailles de feu M. Lachance ont eu lieu jeudi matin, à neuf heures, en l'église Notre-Dame de Jacques Cartier.

A Madame Lachance et à tous les membres de la famille en deuil, "l'Avenir" offre ses plus vives sympathies.

Pointes Sèches

Etes-vous capable d'établir ce que vous coûtent les prétendus services gracieux qui vous sont offerts? Pensez-y un peu.

Où la constitution fut-elle signée? Au bas, évidemment.

Edgar St-Onge, Albert St-Onge, Paul St-Onge, Roger St-Onge, Mlle Lise St-Onge, M. A. Lachapelle, Mlle Germaine Aubin.

Dans la soirée l'on se transporta à la salle du théâtre où un nombre imposant de convives étaient réunis pour présenter leurs meilleurs vœux aux héros de la fête. Au son de l'hymne national et aux applaudissements de tous M. et Mme Fortin suivis de leurs enfants et de la parenté défilèrent jusqu'à la table d'honneur, d'où devait suivre un succulent repas et de jolies heures récréatives. La fête présidée par M. Chs Eug. Létourneau frère de la jubilaire lequel proposa la santé des jubilaires, leur fils Dr J. E. Aimé Fortin adressa quelques mots en réponse au nom de son père et s'acquitta de sa tâche à merveille. Portèrent aussi la parole MM. Ernest Proulx, M. Péchevin Henri Gaudreau et M. le Dr Clément Rouleau, lesquels s'élevèrent avec leur éloquence accoutumée, s'attirant les acclamations des nombreux auditeurs. Une superbe adresse lue par leur fils M. Eugène Fortin, une magnifique gerbe de roses jaunes fut présentée par leur petit-fille Ghislaine Casault, ainsi qu'une jolie bourse par leur petit-fils André Ringuet.

Deux télégrammes l'un venant de Mme Freddy Fortin et l'autre de leur fils Arthur de Vancouver adressant de bons souhaits.

Mme Diogène Laberge fut invitée à exécuter une pièce au piano, ainsi que Mlle Germaine Collin laquelle dans la suite accompagna au piano Mme Albert Fournier dans une jolie chanson ainsi que M. Eugène Fortin.

Le goûter terminé, afin de délier les jambes, les musiciens étant en abondance et leur musique des plus entraînante, l'on eut bon avant de se séparer d'utiliser ces notes sonores. Après quelques sets américains et quatuors où tous s'amusèrent honnêtement, l'on se retira emportant de cette journée vraiment trop courte un inoubliable souvenir, espérant que la Divine Providence nous conservera M. et Mme Fortin encore de longues années, espérant avoir la joie de célébrer leurs noces de diamants.

PAILLETTES

Le temps de la beauté passe comme l'heure au cadran.

Les poètes sont peut-être des hommes aux yeux d'enfants.

En fait de poésie, le tolérable est intolérable.

La critique est un exercice méthodique du discernement.

Pour l'homme qui sait observer, il n'y a jamais de temps perdu. Ce qui serait désœuvrement pour un autre est travail et réflexion pour lui.

La supériorité de l'homme se mesure à son pouvoir de supporter la solitude, de se suffire à lui-même.

Une jolie toilette favorise toujours l'humeur et la beauté des femmes.

La femme heureuse va rarement dans le monde, sauf par obligation.

Le plus ridicule des femmes âgées c'est d'oublier qu'elles le sont.

L'écho le plus remarquable du monde entier est celui que l'on peut entendre à Simonetta, en Italie. Il répète un coup de pistolet jusqu'à soixante fois.



Téléphone: 48

A. CHOUINARD, C. R.

—Avocat—

25, rue de la Gare — — — Montmagny

Téléphone: 194

RENE PARE

B. A., L. L. L.

—Avocat—

34, rue de la Gare, — — — Montmagny

philippe rousseau

AVOCAT

montmagny

rue de la gare

tel: no 8

Tel: 99

Jos. A. TREMBLAY

—NOTAIRE—

Edifice "Le Peuple"

Rue du Dépôt

Montmagny

Tel: 111

J. Léo K. Laflamme

C.R.

A.B. LL.L.

—Avocat—

29, rue St-Jean-Baptiste
Montmagny

Tel: 39

Ph. Richard, Jr

M.D.

Consultation Médicale

20, rue St-Magloire,
Montmagny

Tél: 42

Louis Pelletier

—Notaire—

33, rue St-Thomas
Montmagny

C'est toujours quand la lune est le plus rapprochée de la terre que se produisent les grands tremblements de terre.

Au cours du siècle dernier, il est sorti des mers cinquante-deux îles nouvelles sous l'influence volcanique et seize ont disparu. Il est donc resté une différence de trente-six îles de plus qu'au siècle précédent.

DELICIEUX PARASITE

Il ne fait que ce qu'il lui plaît. Il entre quand ça lui dit et sort quand il veut.

Il n'aide en rien dans la maison; au contraire, il salit plutôt.

Il s'assit devant le feu pendant des heures, mais il ne va jamais chercher une chaudière de charbon.

Il ne s'essuie jamais les pieds lorsqu'il entre par un temps de pluie. Il ne fait rien, en somme d'autre que manger et dormir.

Malgré tout, il est un bon petit chien qu'Alice aime bien.

L'ombrelle qui se replie pour être mise dans une sacoche de dame, voilà certainement une nouveauté utile autant qu'originale. Un sac de dame contenait déjà bien des choses, mais si les parapluies s'en mêlent...

NOUVELLES DE LA SEMAINE.

M. et Mme Omer Carrier de Nashua, N. H. accompagnés de Mme Alphonse Rioux de Warwick, Co. Arthabaska ont visité leur soeur et beau-frère, M. et Mme Philippe Beaulieu, dernièrement.

M. et Mme Léon Bernier de Thetford Mines et M. Arthur Bernier de Québec sont venus assister au mariage Gaumont-Bernier.

M. et Mme Antonio Barbeau, de New-Britain, Conn. ont passé quelques jours chez leurs parents M. et Mme Philippe Beaulieu, E.R., et leur soeur et beau-frère, M. et Mme Luc Levesque, marchand.

M. et Mme Paul Légaré, M. et Mme Arthur Ouellet, Mlle Bernadette Légaré, MM. Yvon et Rodrigue Légaré étaient en visite chez des parents dimanche.

M. et Mme Nicole de Québec, Mlle Thérèse Tremblay sont venus assister au mariage de leur frère Jean Paul.

M. et Mme Alfred Barbeau de South Norwalk, Conn. et leurs enfants étaient dernièrement en visite chez MM. et Mmes Luc Levesque, marchand, et Philippe Beaulieu, E.R.

M. et Mme Albert Lafond, Mme Georges Filion, M. Frs Blouin, Mme P. Filion, MM. Guy et Claude Lafond étaient au commencement de la semaine en visite chez M. Gérard Marquis.

M. Auguste Blanchet de New-Bedford, Conn. est venu rendre visite à ses cousines Mme M. Marquis et Mlles Green.

M. Michel Plourde, industriel, de Mont-Carmel, était dernièrement en visite chez M. et Mme Luc Levesque, marchand.

M. Ludger Tondreau, de Montréal et M. et Mme Donat Tondreau et leur fils, M. et Mme Rousseau de Québec ont assisté au mariage de Mlle Maria Tondreau à M. J. P. Tremblay.

Mlle Germaine Barbeau, de Mont-Carmel a passé quelques semaines chez sa soeur, Mme Luc Levesque, marchand.

Mlle Bernadette Coulombe a passé quelques jours à Ste Hélène en visite chez des amis.

M. et Mme Antonio Barbeau, Mme Philippe Beaulieu, Mlles Adrienne et Germaine Beaulieu, ont passé le dimanche à Notre-Dame du Rosaire, les invités d'amis.

M. H. Courtemanche, représentant de la Cie Rolland et Fils, de Montréal, était de passage en notre ville cette semaine.

Étaient en visite dernièrement à Montmagny, chez M. Louis Four-M. et Mme Fortunat Ouellet, M. et Mme Gérard Ouellet et leur fils, Réall, M. et Mme Gérard Proulx, leurs enfants, Laurier et Gisèle, de Montréal.

MARIAGES

Lundi M. l'abbé Nicole bénissait le mariage de Mlle Maria Tondreau, fille de M. Eugène Tondreau et de Mme Tondreau, à M. Jean Paul Tremblay, fils de M. et Mme Edm. Tremblay, dé-cédés.

M. Eugène Tondreau servait de témoin à sa fille et M. Edouard Normand accompagnait son neveu.

Pendant la messe un beau programme musical fut exécuté par Mlle Thérèse Tremblay de Québec, soeur du marié et M. Ulric Tondreau, frère de la mariée.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces au Saguenay.

Nos vœux de bonheur les accompagnent.

Samedi a été béni le mariage de Mlle Lucienne Gaumont à M. Maurice Bernier, comptable de la Banque Canadienne Nationale.

M. Paul Gaumont servait de témoin à sa soeur et le marié était accompagné de son père M. Amédée Bernier.

Pendant la messe un beau programme musical a été rendu par le chœur des enfants de Marie société à laquelle appartenait Mlle Gaumont.

Les nouveaux époux sont ensuite partis en voyage de noces.

Nos meilleurs vœux, de bonheur.

NAISSANCES

Le 3 juillet a été baptisée Marie-Lucette-Claudette, enfant de M. et Mme Jean Couillard, née Jeannette Simonneau. Parrain et marraine M. et Mme Moïse Desroches, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 juillet, Marie-Ange-Gilberte Rachel, enfant de M. et Mme Joseph Boulet, née Marie Fournier. Parrain et marraine M. et Mme Donat Boulet, oncle et tante de l'enfant.

Le Magasin "DAME ELEGANTE"
15, rue St-Thomas
Montmagny

Nous avons le plus beau choix de "bas de soie" en ville.

"PHANTOM" Débutante
—Venez nous consulter—

BASEBALL

Notre équipe locale de baseball continue de remporter des victoires.

Dimanche dernier c'est le club de St-Damien qui subissait une défaite de la part de notre club par un score de 4 à 10

Dimanche prochain ce sera le tour du St-Damien à rendre visite à notre club sur son terrain de la rue de la Gare.

Il n'y a pas de doute que la partie sera contestée et que les amateurs et supporteurs du "Montmagny" auront l'occasion d'applaudir le beau jeu des deux clubs.

Rendons-nous en foule les encourager.

HEUREUX GAGNANT
de \$16.00

M. Ovila Langlois de notre ville a été l'heureux gagnant d'un montant de \$16.00 tiré au sort, lundi dernier au théâtre local. Nos félicitations à M. Langlois.

Mlles Yvonne Bélanger et Cécile Gaudreau de Québec, étaient de passage parmi nous au commencement de la semaine.

DECES

Le 2 juillet est décédé, à l'âge de 76 ans et 1 mois, M. Elzéar Bernier rentier, époux de Mary Bilodeau.

CHEZ LES LIBÉRAUX

Les libéraux sont en pleine action organisent partout des comités de propagande et un programme de publicité est à l'ordre du jour. L'honorable Adélar Godbout adressera la parole dans Rimouski dimanche, et il continuera ainsi à travers la province une série d'assemblée. On dirait que sommes pour avoir des élections pour bientôt.

MORT DE MME A. GAUDREAU

Nous apprenons le décès de Mme A. Gaudreau, épouse de M. Alphonse Gaudreau du Rocher Noir.

Elle était la mère de MM. Sylvio et Maurice Gaudreau. Nos sympathies.

L'HON. FR. J. LEDUC N'EST PLUS MINISTRE DE LA VOIRIE

"Le nouveau ministre de la Voirie, c'est moi".

C'est par ces paroles que M. Duplessis a appris aux journalistes hier, que M. Leduc n'était plus ministre de la Voirie.

Le premier-ministre a déclaré qu'il avait demandé la démission de M. Leduc et qu'il lui avait donné 48 heures pour prendre une décision. "Au bout de sept jours, il n'avait pas pris de décision, dit M. Duplessis. J'ai considéré qu'il était de mon devoir de le remplacer immédiatement. C'est ce que j'ai fait.

M. Jean Louis Dussault a aussi fait le saut. Il était acheteur au département de la Voirie.

On parle aussi que des remaniements seront effectués ces jours-ci dans le cabinet.

M Duplessis remplit présentement les fonctions de premier-

TELEPHONE: 65
CASIER POSTAL 366

LAURENT NORMAND
Embaumeur Licencié
TELEPHONE: 38

J. M. COLLIN

Entrepreneur Funéraire
Rue St-Thomas
Montmagny

J'avise le public de Montmagny et des paroisses voisines que M. J. William Bernier n'est plus à mon emploi. Tous ceux qui voudront bien m'encourager à l'avenir comme par le passé, je mets à leur disposition M. Laurent Normand, jeune homme sobre et distingué, comme embaumeur licencié.

Monsieur Normand, qui, après un stage de plus d'un mois chez le meilleur embaumeur de Québec, a obtenu sa licence et sera en mesure de faire un travail de tout premier ordre de manière à donner satisfaction à ceux qu'il servira pour moi. Comme toujours mes prix sont les plus bas et le service est de premier ordre.

J. M. COLLIN

La Pharmacie du Dr. Gagnon

LA PLUS COMPLETE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

La seule pharmacie dans Montmagny et qui a seule, selon la loi, le droit de porter le nom de "PHARMACIE"

Prescriptions remplies avec soin. Agence des fameux remèdes Rexall, Remèdes Faguet et de toutes les meilleures marques d'articles de toilette ou de pharmacie en général. Nous faisons une spécialité des bandes herniaires. Ajustement garanti. — Cartes Postales, papeterie au complet. Films à vendre, développement des pellicules — Films — Agrandissement gratuit des photographies produites. — Disques Victor. — Grandes variétés d'articles pour cadeaux en tout temps et pour toutes circonstances.

Cette pharmacie possède un département ou SALON pour RAFRAICHISSEMENTS avec COMPTOIR-LUNCH, SODA FONTAINE des plus modernes.

Le Dr. Gagnon demeure constamment à son bureau de médecin, à Montmagny, attaché personnellement au service de sa pharmacie. Il exerce plus que jamais sa fameuse spécialité: L'EXTRACTION DES DENTS SANS AUCUN MAL.

GODBOUT A RIMOUSKI

L'honorable Adélar Godbout, leader libéral, qui vient d'être maintenu à ce poste à l'unanimité des mille délégués de la récente convention libérale, tiendra sa première assemblée dans le bas St-Laurent, dimanche le 10 juillet, à Rimouski. Il parlera sous les auspices de l'Association de la jeunesse libérale, et les discours seront diffusés par les postes C.J.B.R. de Rimouski et CHNC de New-Carlisle.

A MONTMAGNY

Montmagny. — L'hon. juge Edouard Fabre-Surveyer, de la Cour Supérieure, a siégé à Montmagny, la semaine dernière, pour entendre deux requêtes en expropriations présentées par le ministère de la Voirie pour l'élargissement de la route nationale entre Lévis et Rivière du Loup. La première était prise contre M. Charles-Octave Morin, de Cap St-Ignace et la seconde contre M. V.-T. Michaud, de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Corset lacé en avant 85, 98c, \$1.39
\$1.75 et \$2.25

Le corset NU BACK qui amincit votre taille.

Nous avons aussi la brassière GOTHIC

Mme J.-U. TETU
Rue St-Jean Baptiste
Montmagny.

REPARATIONS

—et—
Ajustage de Balance et Cash Register de tous genres
Ouvrage garanti

—chez—
Ulric LABRECQUE
Ajusteur-mécanicien
Montmagny, P.Q.

NOYADE

Le garçon de M. Jos Lachance, de l'île aux Canots, âgé de 10 ans s'est noyé accidentellement hier.

Nous offrons à la famille nos sympathies.

CINEMA

SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB

SEMAINE PROCHAINE

Lundi - Mardi

LA MEPRISE DE MADAME VIDAL

—avec—

- Elvire POPESCO
- Victor BOUCHER
- Mireille PERRY

Jeudi - Samedi

- Jean SERVAIS
- Germaine ROUER

—et—

- Nicolle VATTIER

—dans—

LE FILS DU SCHEIK

ADMISSION : 30cts

Tirage tous les soirs

● EN FAVEUR DES
SINISTRES DE MATANE

**APPEL DE L'HON. O. GAGNON
EN FAVEUR DES SINISTRES**

Mesdames,
Messieurs,

Permettez-moi d'exprimer ma gratitude aux autorités du poste CKCV pour le temps qu'elles mettent ce soir à ma disposition pour vous parler au nom d'un groupe de notre population qui est particulièrement éprouvé en ce moment.

De Matane, la semaine dernière, j'ai lancé un appel de demande de secours en faveur d'une quarantaine de familles de nouveaux colons dont les maisons et les biens venaient d'être détruits par des feux de forêt qui venaient de ravager leurs colonies.

Les réponses, de partout, ont été spontanées et je remercie tous ceux qui ont bien voulu déjà accepter de faire partie de ce comité de secours dont les journaux vous ont parlé hier, et particulièrement Mgr Auguste Boulet, aumônier diocésain. Je sais qu'ils auront beaucoup de succès parce que chez nous la générosité est grande et que, pour une cause comme celle-là, les citoyens de la province de Québec—à quelque langue et à quelque religion qu'ils appartiennent—n'hésitent pas à faire large et généreux leur geste de contribution.

Mesdames, messieurs, une quarantaine de familles de nouveaux colons de Méchins et de Cherbourg, dont les membres se totalisent à 150 personnes, chassées de leurs foyers la semaine dernière, sont maintenant réfugiées temporairement chez des voisins charitables. Il est urgent que ces familles restent chez elles et cela, dans les meilleures conditions possibles.

Pour ce faire, le Gouvernement a voté une somme raisonnable pour la construction des maisons, des écuries et des granges de ces colons. Les travaux sont en cours et sont poussés avec grande célérité.

Dans l'intervalle, la population de toute la province et particulièrement du district de Québec peut, je dirais même qu'elle se doit, de parachever le geste du Gouvernement, en offrant aux sinistrés des vêtements de tous genres pour les hommes, les femmes et les enfants, afin de remplacer tout ce qui a été détruit par le feu, surtout si l'on songe que les pertes encourues se totalisent à environ \$75,000.

Outre le vêtement, tous ces colons—de même que le charpentier et le forgeron de ces colonies—ont perdu tous leurs instruments aratoires et les outils nécessaires à la terre, à la menuiserie et à la forge. Je fais donc un appel tout-à-fait spécial aux cultivateurs de la région pour l'envoi de certains instruments aratoires ou d'outils dont ils pourraient disposer en faveur de ces sinistrés.

Un appel de ce genre peut ne pas paraître opportun, au moment même de l'ouverture des fêtes magnifiques qui vont marquer notre grand Congrès Eucharistique National. Pour ma part, je me demande au contraire si la Providence ne nous fournit pas là l'occasion de compléter le geste de foi que nous ferons cette semaine par un geste de charité en faveur de ceux qui souffrent et qui manquent, en ce moment, du nécessaire.

Il faut que la générosité se fasse très grande et spontanée, car autrement les sinistrés du comté de Matane seraient bientôt dans la misère et la souffrance, et s'il est vrai que la souffrance en ce monde est une loi divine, il est certain qu'il est du devoir de tous—lorsque la misère se présente—de chercher à la diminuer, à l'amoindrir, à la limiter et si possible, à la détruire.

C'est pourquoi je n'hésite pas à faire appel à toute la population de la région et à tendre la main au nom du Comité de Secours qui vient de se constituer, pour que les quelque 150 personnes qui, actuellement, envisagent l'avenir avec un peu d'angoisse, reçoivent dans un avenir prochain les vêtements et les choses de première nécessité dont elles ont besoin pour leur confort, pour leur santé et pour leur bonheur.

Les envois de marchandises, de vêtements que l'on aimerait don-

Suite à la page 12

COMPLIMENTS

Le colonel George Drew, ce si sympathique ami des Canadiens français, vient de qualifier l'honorable Ian Mackenzie de: "peregrinating human bagpipe from Victoria" ce qui pourrait se rendre en français par "cornemuse humaine pèlerinante de Victoria." Mais M. Mackenzie pourrait lui retourner avec raison comme le dit W. L. Clark, dans le Windsor Daily Star, "18 pounds who thinks he's as a siege gun", en français "petit canon qui se prend pour un gros canon de siège". Les sangs s'échauffent un peu partout, dans notre province de même que sur l'arène fédérale.

**SAVIEZ-VOUS
QUE...**

Les petites inventions pratiques. Parmi les nouvelles on signale celle d'un marteau dont on peut instantanément remplacer la "face" lorsqu'elle devient hors d'usage. A quand le remplaceur de faces pour les hommes qui en ont de trop laides.

La ville de Paris n'avait une population que de 8,000 personnes en l'an 363, sous l'empereur Julien; sous Louis XIV cette population était d'un demi-million; elle est de quatre millions aujourd'hui.

**LES FETES
PROCHAINES
DE L'ABITIBI**

Au début du mois d'août on célébrera à Amos et un peu partout dans l'Abitibi le 25ième anniversaire de l'arrivée des premiers colons dans cette région jusqu'alors inconnue. On évoquera le souvenir de ces pionniers, défricheurs du sol qui ont bien mérité de tout notre peuple pour avoir ouvert à la civilisation une région dont on ne connaît pas encore toute la richesse.

L'Abitibi doit beaucoup à ces valeureux pionniers. Sans leur courage leur constance dans l'effort, on ne connaîtrait pas aujourd'hui cette activité intense qui caractérise les centres miniers et se repand dans tous les environs où l'on fait de l'agriculture et de la colonisation.

C'est à tous les points de vue que l'Abitibi s'est développée dans ce quart de siècle. Le progrès a été plus sensible encore dans les cinq ou six dernières années. En effet, les moyens de communications se sont de beaucoup améliorés, les procédés d'exploitation sont devenus tout à fait modernes et des améliorations sensibles en ont résulté dans tous les domaines. La colonisation elle-même se ressent de tous ces progrès.

Dans le but bien précis de faire connaître le mérite indiscutable de ceux qui les premiers ont bravé les obstacles et conquis pouce par pouce, au prix de durs labeurs, les premiers arpents de terre de ce vaste empire du nord, on ne manquera pas de comparer leur sort à celui des colons actuels.

Cette comparaison est-elle réellement possible? Les colons d'autrefois étaient-ils plus courageux que ceux d'aujourd'hui? Il ne faut pas oublier que la plupart d'entre eux n'avaient pas connu l'aisance, les commodités modernes; il leur en coûtait d'autant moins de tenter l'aventure. Par ailleurs, ceux d'aujourd'hui peuvent compter jusqu'à un certain point sur l'aide de l'Etat pour faire un succès de leur exploitation; les premiers n'avaient à peu près rien de ces encouragements. Les défricheurs d'aujourd'hui ou ceux d'il y a un quart de siècle sont toujours des défricheurs: aux uns comme aux autres, Dieu sait ce qu'il faut de courage, d'énergie et d'esprit de travail. Qu'il faille leur donner plus aujourd'hui, étant donné l'évolution générale, c'est incontestable. Cela, toutefois, ne diminue en rien leur mérite. S'il leur faut au moins de cette audace qui lance dans les entreprises inconnues, ils ne peuvent tout de même arriver sans un esprit de persévérance qui ne laisse abattre par aucune difficulté.

Au train où vont les choses, surtout si la colonisation allait prendre une allure proportionnée aux possibilités économiques, industrielles, commerciales et agricoles qu'offre ce vaste empire du nord, dans un autre quart de siècle, on ne s'y reconnaîtrait plus.

Et quand elles n'auraient que mieux fait connaître à toute notre population la richesse du sol abitibi, ses promesses d'un bel avenir agricole, les fêtes de l'Abitibi n'auraient pas été organisées en vain.

J.-B. Lanctôt

POINTES SECHES

A voir la façon dont les hommes s'y conduisent, comment pourrait-on reprocher aux femmes de se désintéresser autant de la politique que de leur premier chapeau.

Au congrès médical de San Francisco, on a dit qu'un coquetel réchauffait les doigts, trois réchauffaient les orteils. Attention à vous gouteux!

**LA VALEUR DES LEGUMINEUSES
DANS LES MELANGES A PATURAGES**

Dans une conférence qu'il a faite à la convention fédérale-provinciale sur les pâturages, tenue dernièrement au collège d'Agriculture de l'Ontario, à Guelph, M. F. S. Nowosad, du Service des plantes fourragères du Ministère fédéral de l'Agriculture, a beaucoup insisté sur la valeur des légumineuses dans les mélanges à pâturage. Les champs cultivés sous un assolement de courte durée, comme celui qui est employé par les cultivateurs de l'Est du Canada, sont généralement ensemencés de mil, de trèfle rouge et d'alsike, et on y ajoute de la luzerne dans les districts où cette plante est spécialement adaptée. La saison de végétation est si courte qu'il est nécessaire de semer des espèces qui produisent une abondance de foin pour nourrir toutes les catégories de bestiaux pendant une période d'environ sept mois.

Au point de vue de la production du foin, les légumineuses comme le trèfle rouge, le mélilot, le trèfle d'alsike et la luzerne sont les meilleures espèces; les nombreuses expériences qui ont été faites sur ce point démontrent que parmi toutes les espèces cultivées pour la production du foin, ce sont les peuplements purs de ces espèces qui produisent la plus grande quantité de matière sèche à l'acre. Il semble donc qu'il soit logique d'employer ces espèces à gros rendements dans les mélanges à pâturage. On sait en outre que les légumineuses exercent un effet bienfaisant sur la végétation des graminées fourragères qui leur sont associées. A la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, les mélanges de graminées et de légumineuses ont toujours mieux rendu que les espèces pures.

Utilité de la Luzerne

Dans l'Est du Canada, la luzerne a toujours été appréciée comme plante à foin; sa valeur pour le pâturage était moins bien connue, mais elle est devenue très évidente en ces dernières années. On a constaté que la luzerne persiste sous la paissance, pourvu qu'elle ne soit pas pâturée de trop près. Elle donne aussi plus d'herbage que toutes les autres plantes à pâturage pendant les pé-

riodes de sécheresse, à cause de ses racines profondes. Partout où elle est bien adaptée, la luzerne devrait être introduite dans le mélange à pâturage avec une ou plusieurs des graminées fourragères. Les animaux qui paissent préfèrent l'herbage mélangé à l'espèce pure.

Le trèfle rouge se sème presque invariablement avec le mil et une petite quantité de trèfle d'alsike dans le mélange. De même que les autres légumineuses, le trèfle rouge stimule la poussée des graminées, mais il faut n'en mettre qu'une petite quantité dans le mélange et le pâturer d'assez près la première année, parce que l'ombrage qu'il donne dans les pâturages retarde le bon développement des jeunes semis d'herbe et de trèfle blanc. Un autre inconvénient, c'est que le trèfle rouge disparaît bientôt et ne laisse plus que l'herbe clairsemée.

Ce que disent les expériences

Les nombreuses expériences qui ont été conduites à Ottawa ont clairement indiqué que les mélanges de graminées fourragères et de trèfle blanc peut mieux résister à une paissance intense—plus elle est intense, mieux cela vaut,—et si d'autres légumineuses dans le mélange, comme la luzerne, le trèfle d'alsike, ou le trèfle rouge, succombent pendant l'hiver, le trèfle blanc se ranime bientôt sous l'application de bons engrais et de bons soins.

Un mélange général qui s'est montré très utile à Ottawa est le suivant: Mil—fléole des prés—6 à 8 livres à l'acre; trèfle rouge 4 livres; luzerne 4 livres; trèfle d'alsike 2 livres; pâturin bleu du Kentucky ou du Canada 3 livres; agrostide commune, jusqu'à 2 livres; trèfle blanc—de préférence sauvage—2 livres par acre.

**POMMES
DE TERRE
CANADIENNES
AUX ETATS-UNIS**

Les chiffres préliminaires publiés par le Commissaire des douanes à Washington, D.C., E.-U., sur les importations de pommes de terre de semence irlandaises venant du Canada et entrant aux Etats-Unis sous les règlements du contingentement de l'accord commercial, pendant la période du 1er décembre 1937 au 28 mai 1938, donne un total de 510,571 boisseaux Ceci représente 68.1 pour cent du nombre de pommes de terre canadiennes qui ont droit d'entrée aux Etats-Unis pendant les douze mois de 1938.

**M. AUGER
DELEGUE**

L'hon. Henry-L. Auger, ministre de la Colonisation a représenté en fin de semaine, le premier ministre à l'ouverture officielle de l'hôtel "Ausable Chasm" sur la frontière de la province de Québec, à l'entrée de l'Etat de New-York. Cette hôtellerie est la propriété de M. Jules Hone.

Pointes Sèches

Etes-vous capable d'établir ce que vous coûtent les prétendus services gracieux qui vous sont offerts? Pensez-y un peu.

Où la constitution fut-elle signée? Au bas, évidemment.

**POURQUOI
SONT-ILS
NEGLIGENTS?**

Que de fois n'avons-nous pas accusé de négligence, d'incurie? La négligence, voilà l'accusation portée contre la plupart des victimes d'accidents, l'explication de la médiocrité d'un travail, des erreurs de toutes sortes, de gaspillages onéreux. Avant de condamner, écoutons auparavant la défense des ouvriers négligents. Si vous considérez la négligence comme "cause d'accident", étudions, si vous le voulez bien, les "causes de négligence".

1. Un homme est préposé à un travail pour lequel il n'a aucune aptitude.
2. Il ne se rend pas bien compte de l'importance de la contribution qu'il apporte au bon rendement de l'usine.
3. Il est impossible de stimuler son intérêt.
4. Absence de direction intelligente.
5. Manque de motif et d'encouragement.
6. Monotonie de la tâche.
7. L'ouvrier ne se rend pas compte des désastres que cause la production de marchandise médiocre.
8. Il se croit en butte aux persécutions et s'imagine que toute amélioration de sa situation actuelle est irréalisable.



MAMAN IL EST QUATRE HEURES

En été les ombrages et les fleurs d'un jardin offrent, pour les réceptions enfantines, un cadre que n'égale pas la plus somptueuse salle à manger. Heureuse êtes-vous, si vous le possédez et si vous pouvez en réjouir tous les petits amis de vos enfants.

● DANS UN JOLI DECOR

Dressez la table sur le vert gazon ou sous la tonnelle ombragée; elle doit être assez grande et assez large; horizontale, bien d'aplomb, une planche posée sur deux têtreaux peut, au besoin, vous rendre le même service.

Le plaisir de vos petits invités ne sera pas gâté par la peur de tacher tapis et plancher.

La nappe sera en papier de teinte claire, blanche, jaune ou vert pâle; vous l'ornerez de cerises découpées dans du papier rouge que vous collerez vous-même.

Les serviettes seront assorties. Une autre décoration plus vivante et plus fraîche fera briller les yeux d'envie. De minuscules paniers d'osier, remplis de fraises des bois, seront reliés entre eux par une guirlande de feuilles de lierre, vous accrocherez à la place de chacun, déterminée d'avance, un jouet très simple et très bon marché: une balle d'une couleur éclatante, un collier de verroterie, une petite trompette, quelques soldats de plomb, etc.

Une légère surveillance réglera l'appétit et la gourmandise des petits convives. Il sera pénible qu'un si agréable moment fut suivi d'une journée de diète.

Ayez également à portée de votre main le nécessaire pour réparer les petites maladroites commises.

Une distribution de papillotes, crackers, contenant devises, chapeaux et surprises complètera la joie de vos petits amis.

● UN LEGER MENU

Combinez le goûter sans trop de gâteaux à la crème. Je vous recommande en cette saison, les tartelettes aux fruits, les fruits employés doivent être très mûrs.

Eviter de glacer les boissons, servez-les simplement bien fraîches. Orangeades, citronnade, sirops, chocolat, lait froid paraissent tout indiqués.

Une assiette de petites meringues au café, une assiette de petits choux grillés, une assiette de petits-beurre tartinés de beurre et saupoudrés de chocolat.

Un gâteau de Savoie, des petits pots de crème à la vanille.

Une salade de fruits rafraîchis. Par ces temps de chaleur, on fait fête à tout plat froid.

A DENTS BLANCHES...

Un zéro n'a de valeur que placé derrière un autre chiffre.

Cette femme obèse est toujours prête à donner quelques livres.

N'attendons pas pour apprendre

LES BONNES MANIERES



● Notre photo représente une ménagère en frais de faire une bonne limonade, toujours si recherchée durant les grandes journées de chaleurs.

3 citrons — 3 oranges — apricots — sucre au goût.
Mettez au froid avant de servir.

EXCELLENT POUR LA PEAU

Pour les peaux normales, les masques à l'oeuf, au blanc d'oeuf peuvent être indistinctement utilisés.

Les peaux grasses se contenteront d'une application par semaine; les peaux sèches ou normales, tous les dix jours seulement. Néanmoins, lorsqu'il s'agit d'une cérémonie où l'on désire paraître dans toute sa beauté peut sans inconvénient faire un traitement supplémentaire.

DES FLEURS... EN PLUME

Ah! j'aime les fleurs... Quel dommage que ce soit si cher. Bien sûr, il y a les petits bouquets de quatre sous, mais cela n'est pas très décoratif et parfois les vases sont si grands et un gros bouquet ferait si bien! Les fleurs artificielles... c'est si laid. Que non, les fleurs artificielles sont charmantes quand elles sont traitées avec art. De fines plumes, de toutes les teintes de bleu, blanc et rose pâle, forment des pieds-d'aloette, autrefois parure du jardin de campagne, aujourd'hui fleurs de luxe derrière les frémissantes devantures doublées d'eau. Ces fleurs sont extrêmement solides.

à nager de tomber dans dix pieds d'eau.

Reste à savoir si la convention de M. Paul Gouin sera "paquetée" — de monde.

Si les hommes t'ont déçu, tourne-toi vers la nature. Elle ne trahit jamais ceux qui l'aiment.

C'est parce qu'il a pris ses vacances un peu trop tôt que tel écolier

MENUS CONSEILS

Autant il est excellent de faire, tous les jours, une friction à l'eau de Cologne après le bain, quand on ne retourne plus au soleil, autant certains épidermes doivent s'en garder avant le bain de soleil.

Vous avez fait un trop bon dîner, et vous avez peur du cauchemar occasionné par la révolte de votre foie. Faites-vous préparer une infusion de romarin, qui vous donnera une agréable impression de soulagement. Vous dormirez bien, et vous vous réveillerez, le lendemain matin, fraîche et rose.

Avez-vous le nez rouge? Le persil est fort utile pour la beauté, car il fait pâlir les nez rouges. Vous en recueillerez au jardin, vous l'écraserez et vous en ferez une décoction très concentrée, que vous étendrez sur les joues, ou le nez, et l'incorporant dans un peu de cold-cream. Vous laisserez sécher et vous enlèverez le lendemain matin. La circulation activée, les fâcheuses petites veines rouges pâlissent. Vous pouvez aussi l'employer en cataplasmes.

Masque à l'oeuf pour peaux sèches ou fragiles. Batre un jaune d'oeuf avec très peu d'huile d'amandes douces, et l'étendre sur le visage et le cou. Le garder trois quarts d'heure au plus. Rincer d'abord à l'eau très chaude, ensuite vaporiser à l'eau froide.

ne recevra pas de récompenses cette année.

Ce serait une erreur de croire que toutes les résolutions adoptées à ce dernier congrès deviendront bientôt un fait accompli.

LES FEMMES VIVENT LONGTEMPS EN TURQUIE

La Turquie détient le record mondial de la longévité. Et quelle longévité! Dans cet heureux pays, les centenaires abondent. Et le dernier recensement établi dans la République d'Ataturk assure qu'il y a 6,300 personnes ayant dépassé l'âge de cent ans.

Or, parmi celles-ci, ce sont les femmes qui semblent être les virtuoses de la longévité. Sur 6,300 centenaires, on compte, en effet, 4,000 femmes. Une proportion de deux tiers, c'est assez joli.

Malgré tout, nous apprend Excelsior, le champion de cette course aux années est un homme âgé de cent cinquante-sept ans. Comme un journaliste lui demandait s'il possédait une formule spéciale pour traverser ainsi le temps.

— Je ne fume pas, lui répondit le cent-cinquanteenaire, je ne bois pas une goutte d'alcool, et je suis toujours d'excellente humeur.

En somme, une formule assez facile à adopter.

POUR LE CORDON-BLEU

● Aubergines et courgettes

L'aubergine et la courgette sont d'excellents légumes d'été. Leur saveur est très subtile que bien des personnes les considèrent comme dépourvus de goût. C'est pourquoi on a inventé toute une série de préparations pour ajouter un petit quelque chose à ces légumes afin de les rendre parfaits.

Voici quelques formules:

● Aubergines et Courgettes frites

Découpez-les en tranches minces dans la longueur du fruit, sans éplucher ce dernier. Trempez-les successivement dans du lait et de la farine.

Dans une poêle à frire, faites fumer une bonne quantité d'huile. Trempez-y cinq ou six tranches. Faites un feu très vif. Laissez frire trois ou quatre minutes. Inutile de les retourner si elles baignent dans l'huile. Très rapidement les tranches prennent une belle couleur. Sortez-les de la poêle. Tenez-les au chaud. Salez. Ornez de rondelles de citron et de tomates; saupoudrez d'une poussière de persil. Servez immédiatement.

● Aubergines à la tomate

Préparez une purée de tomates. Pour cela, faites cuire un kilo de tomates en morceaux dans très peu d'eau avec deux gousses d'ail écrasées.

Réchauffez cette pulpe dans une petite casserole avec du beurre. Salez et poivrez un peu.

Découpez, en rondelles épaisses de deux centimètres, deux aubergines non épluchées. Posez-les dans une poêle où vous faites fumer de l'huile d'olive. Cinq minutes de cuisson. Retournez les rondelles. Cinq minutes de cuisson encore. Salez.

● Melon à la mode

Evidez le melon, remplissez-le de fruits de toute sorte coupés en dés, faites-les macérer dans un peu de sucre arrosé de deux cuillerées soit de Frontignan, soit de kirsch. L'écorce du melon vous servira de compotier. C'est délicieux.

"Elles chassent la FIÈVRE DE DENTITION DE BÉBÉ"

C'EST ce que dit Mme. B., de North Sydney. Et une maman, de Toronto, dit ceci: "J'employais les Tablettes Baby's Own et mes bébés n'étaient jamais méchants. Ni crampes, ni douleurs pendant leur dentition. En réalité, c'est à peine si je savais quand ils perçaient leurs dents, puisqu'ils ne me dérangent jamais la nuit."

Et nombre de témoignages nous sont adressés de partout, par des mères qui sont également reconnaissantes aux Tablettes Baby's Own pour le soulagement que celles-ci apportent dans les cas de fièvre légère, diarrhée, dérangement d'estomac, nervosité, léger croup, rhumes et autres maux. Action efficace et rapide. Sûres et inoffensives. Sucrées et faciles à prendre. Aucun opiat ou drogue stupéfiante. Peuvent être données au bébé le plus délicat. Rapport d'analyse avec chaque boîte.

Essayez les Tablettes Baby's Own. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite des résultats. 25 cents.

CONSEILS PRATIQUES

● Comment prendre la température de bébé

De nombreuses jeunes mamans ignorent avec quelle facilité on peut prendre la température de bébé. Il suffit pourtant d'étendre l'enfant à plat ventre sur vos genoux, de l'y maintenir d'un bras placé à la hauteur des reins, ce qui empêche tout mouvement de rébellion. De la main libre, il sera simple alors d'introduire le thermomètre — préalablement vaseliné — dans le rectum et de l'y tenir trois minutes.

N'hésitez donc plus à prendre la température de votre enfant au moindre symptôme inquiétant. C'est une précieuse indication qui permettra au docteur un prompt diagnostic ou qui évitera des soucis superflus.

● Deux conseils utiles pour les caupites

Avant de faire une omelette, pour que la poêle n'attache pas, chauffez-la légèrement, jetez dedans une poignée de gros sel et, avec un tampon de papier, frottez énergiquement.

Si vous aimez un café bien chaud et si vous voulez éviter de laver votre poêle avant d'y mettre de l'eau à bouillir, prenez un papier très fort ou du parchemin; faites un récipient, ranimez le feu en prenant garde que la flamme n'atteigne le papier non touché par l'eau.

LA TEINTE DE VOTRE POUVRE

Le teint d'une femme n'est pas seulement de la couleur de son épiderme, mais aussi de la nature sèche ou grasse de celui-ci, de la couleur des yeux et des cheveux, de tout un ensemble d'éléments qui varient pour chaque femme. Dès lors, n'est-ce pas une petite hérésie que d'adopter aveuglément une poudre de série, sans y rien changer?

La beauté égale et fine de votre épiderme dépend de la qualité de votre poudre: la beauté de votre teint dépend de la nuance de cette poudre plus ou moins bien adaptée à vos propres coloris.

La chose vaut que l'on y réfléchisse. Adoptez une teinte de base: naturelle ambrée ou naturelle rosée, selon votre coloration générale. Par là-dessus, dosez attentivement le bis la pêche et le rachel jusqu'à ce que vous ayez obtenu — votre — couleur. Ainsi serez-vous idéalisée sans être maquillée.

Tous droits réservés

Légionnaire!...

Par Henri Pouliot

Histoire véridique et vécue d'un Québécois, simple soldat à la Légion Etrangère.

No 36

Suite

Un bon matin, l'ordre nous arriva d'attaquer et nous nous montrâmes empressés à y obéir, comme à tous les ordres de cette nature, conformes à nos goûts et à nos bonnes habitudes de soldats.

Pour la première fois, nous montions au combat avec l'aide des "tanks" baptisés de noms cocasses et symboliques, comme "La Fileuse", "Fend l'air, la Grosse Jeannette", "Crache la mort, etc."

Ces engins, de petite dimension, avaient dix pieds de longueur et ne contenaient que trois hommes: l'artilleur, le conducteur et le chef de pièces, mais ce fut amplement suffisant pour déconcerter nos antagonistes.

En voyant ces instruments de guerre qui se riaient de leurs balles, qui se moquaient de leurs attaques, qu'aucun obstacle ne pouvait arrêter et qui se frayait un chemin n'importe où et à travers n'importe quoi, deux tribus sur trois se sauvèrent effrayées, emportant avec elles tout ce qu'elles purent sauver de leurs biens.

La troisième, surprise au lever du jour par les Moghrasnis, de la tribu soumise des "Aid Bouasza", opposa tout d'abord une légère résistance, puis s'enfuit ensuite avec assez de précipitation pour laisser derrière elle ses troupeaux et ses récoltes que les Moghrasnis détruisirent entièrement.

C'était déjà fini et nous nous mîmes tout de suite à l'oeuvre pour entreprendre, sur les hauteurs, la construction de quatre nouveaux postes.

Tout marchait avec entrain et les hommes stimulés et ragailardis par la promesse alléchante de deux mois à Meknès, y allaient avec autant de courage que de célérité.

Pas un seul homme n'était sans travail. Ceux qui n'avaient pas de métier spécial ou de connaissances particulières, transportaient sur leur dos d'énormes pierres qu'ils allaient chercher au bas de la montagne pour les monter jusqu'au faite.

C'était un "petit" exercice qui en valait bien d'autres et qui exigeait assurément de ses adeptes qu'ils fussent de "bonnes jeunes gens".

Pour ma part, j'avais repris mon poste de secrétaire, où le surcroît de travail ne manquait pas, à la suite de tant d'événements. Il fallait, en effet, réorganiser les pièces, la documentation et les états hebdomadaires du Colonel qui avaient beaucoup souffert de tant d'interruptions forcées.

Les postes terminés, il ne nous restait plus qu'à partir.

Nous étions déjà au bout de l'hiver et il fallait faire diligence pour ne pas être surpris par les ennuis du froid et de la neige.

UN FAIT RARE ET SENSATIONNEL!...

Nous eûmes bien des combats mais comme ils se ressemblent tous, le récit en serait fastidieux et monotone.

L'un d'eux cependant, fut marqué d'un incident extrêmement rare et, de ce chef, même sensationnel.

Le 14 juillet — quel jour! —, dans la tache de Taza, un engagement serré eut lieu entre les Arabes et les Légionnaires qui tentaient de conquérir une position.

La Légion, à force de courage et de ténacité, avait réussi à s'emparer et y amenait avec elle ses blessés, au nombre d'une quarantaine, lorsqu'un retour agressif de

l'ennemi l'obligea à reculer tout-à-coup et à abandonner sur le terrain, pour quelque temps du moins, ses éclopés et ses mourants.

C'est de ces circonstances que profita un officier, indigne de ce nom, un capitaine, poltron et lâche devant la mort!...

Pour sauver sa peau, il tua d'abord d'un coup de pistolet un Moghrasnis, afin de s'emparer de son cheval; constatant ensuite que son sergent-major était blessé, il alla jusqu'à le fouiller pour lui dérober la caisse et s'enfuir avec, à l'arrière, sans s'occuper de sa compagnie.

Rejoint et appréhendé quelques heures plus tard, il passa au Conseil de Guerre pour y répondre à la triple accusation de "meurtre, de vol sur la personne d'un mourant et de désertion en face de l'ennemi."

Mon départ pour l'Algérie ne me permit pas de savoir ce qu'il advint de lui, mais il est certain que le châtimement dut être impitoyable et exemplaire.

Comme ces incidents, excessivement rares à la Légion sont, avec raison, d'ailleurs, de ceux que l'on cache aux troupes, on ne nous renseigna pas sur l'issue d'un événement aussi déplorable qu'exceptionnel...

C'est précisément parce que les choses de ce genre n'arrivent à peu près jamais que j'ai pris la peine de noter celle-ci.

Si elle fut trouvée renversante, c'est justement à cause du remarquable renom de l'armée française, et cette aventure, loin d'affecter le prestige de nos officiers, qui ont parfois des torts dans leur façon d'user de la discipline envers nous, démontre davantage que leur réputation n'en est pas moins intacte et qu'ils sont au combat, autant que leurs hommes, de vrais braves qui paient de leurs personnes et donnent à tous, à chaque occasion, l'exemple de la vaillance et du mépris des dangers.

Puis ce fut le départ pour Meknès, un voyage éreintant de quinze jours, coupé, deux fois la semaine d'un jour de repos.

La neige, au début, couvrit la terre d'un léger manteau blanc, mais le soleil se chargea rapidement de l'en dépouiller.

Et pendant huit jours, sans arrêt, la pluie tomba comme un déluge, nous trempant jusqu'aux os, transformant le sol que nous foulions en une terre molle et boueuse sur laquelle il nous fallait coucher, après avoir avalé avec dédain parfois, le continu "singé en boîte" — conserve — qui constituait invariablement tous nos menus.

Il ne fallait pas songer au café et aux légumes, car le bois était trop traversé par la pluie pour nous permettre de faire du feu et de la cuisson.

Et ça tombait toujours, et si bien que nous nous levions le matin la moitié du corps enfoui dans la vase qui nous servait de matelas.

Malgré notre état impitoyable, il fallait marcher...

Et nous marchions!... nous encourageant les uns les autres, malgré la dysenterie qui nous affectait et nos pieds malades et saignants à force d'humidité.

Et nous marchions!... abrutis, maladifs, traînant en longueur et accablément notre prostration nerveuse et notre dépérissement.

Suite

UN RAMONEUR REVIENT NICHER AU MEME ENDROIT

Ottawa, Canada. — Il y a au moins un Ramoneur qui aime mieux revenir faire son nid au même endroit quand revient le printemps. En effet, le 11 octobre 1936 un Ramoneur qui, avec ses compagnons, s'envolait vers le sud pour y passer l'hiver, fut capté et sa patte encerclée de la bague officielle portant le numéro 37-30249; ce même oiseau fut pris en son nid, puis remis en liberté, près de Sundridge, Ontario, vers le 24 juin 1937 il fut de nouveau pris et relâché au même endroit vers le 3 juin 1938.

Le Ramoneur fait de grandes envolées lorsqu'il voyage entre son aire de nidification et la région où il passe l'hiver. Sur ce dernier détail nous savons peu de chose; mais l'opinion est assez répandue que le Ramoneur hiverne dans la région septentrionale

de l'Amérique du Sud. A l'heure qu'il est les ornithologistes, avec la collaboration des gouvernements canadien et américain, ont bagué des milliers de Ramoneurs; c'est peut-être de là que nous viendra, en définitive, une documentation détaillée touchant la migration de ces oiseaux. On a bagué également une foule d'autres espèces d'oiseaux sauvages indigènes en vue d'obtenir des renseignements précis sur leur histoire biologique.

Les personnes au Canada qui trouvent un oiseau bagué peuvent coopérer à ces importantes recherches internationales en communiquant les faits au Contrôleur, Bureau des Pares nationaux, ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, qui a la charge des registres relatifs au baguage d'oiseaux.

UNE FAMILLE DE CASTORS ARRIVE EN VILLE

Ottawa, Canada. — Dans les Pares nationaux du Canada l'observation a démontré que le castor, pendant longtemps considéré comme un animal qui préférerait s'éloigner des humains, en réalité s'accommode bien mieux qu'on croyait de la présence des hommes. Le castor, comme nombre d'autres animaux prétendus "sauvages", n'hésite pas à manifester sa reconnaissance de l'amitié que lui témoignent les humains dans les Pares nationaux du Canada. C'est un animal intelligent qui sent promptement le danger; mais une fois convaincu que les hommes ne lui veulent pas de mal il va son chemin,

sans souci. Mais ce n'est pas seulement dans les Pares qu'on a observé ce phénomène; voici qu'on nous mande de Red-Deer, Alberta, que des castors, dans le creek Wasakasoo, se sont réellement installés à l'intérieur des limites de la ville.

Ils sont peu nombreux, les animaux aussi typiques du Canada que l'est le castor. Depuis les tout premiers temps de nos annales il figure dans la légende canadienne. Son ardeur au travail et son intelligence symbolisent, dit-on, les grandes vertus du caractère canadien. Les Pares nationaux ont assuré sa survi-

FIÈVRE DES FOINS

Les Canadiens partout trouvent soulagement aux éternuements, aux yeux sensibles, enflammas, qui démangent, qui pleurent, aux nez qui coulent, en prenant les Capsules RAZ-MAH de Templeton. Prenez RAZ-MAH avant la date de votre attaque annuelle et enrayez-la. Si l'attaque a commencé, prenez les Capsules RAZ-MAH pour obtenir prompt soulagement. Elles sont rapides, sûres. Soulagement avec une boîte de \$1 ou argent remboursé. 50c et \$1 chez les pharmaciens.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Il n'y a guère plus de trois cents ans, le supplice infligé aux fauconniers, en France, était d'être bouillis tout vivants.

Dans un hôpital de sourds-muets, de Berlin, on a installé un système d'alarme pour l'incendie qu'on estime efficace; comme le bruit d'une cloche ou d'une sirène ne pouvait être employé, on a installé, sous les lits, un mécanisme qui les secoue énergiquement grâce à un courant électrique en cas d'alarme. On pouvait, plus économiquement, placer au-dessus de la tête de chaque lit, une chaudière bien pleine d'eau qui se serait renversée; cela n'aurait pas été plus drôle.

Le boudoir, cette petite pièce ordinairement coquette et agréable, était autrefois un endroit dont on évitait de parler, car c'était le lieu où l'on se retirait pour "boudier" après une petite chicane ou simplement quand on se sentait le caractère de travers. C'est cet usage qui lui a donné son nom, mais aujourd'hui, fort heureusement, le boudoir ne sert plus à cela. C'est peut-être parce que les personnes qui aiment à boudier, le font partout et non plus seulement dans un endroit spécial...

vance et ont fait connaître ses vraies qualités; ce faisant, ils ont accompli un service d'ordre national.



Canadiens-Français

Si nous nous donnions toujours la main dans toutes les sphères comme nous serions plus forts!

Nous recommandons

la BIÈRE et le PORTER

CHAMPLAIN

FABRIQUÉS PAR LA SEULE BRASSERIE INDÉPENDANTE CANADIENNE-FRANÇAISE

La Brasserie Champlain, Ltée

QUÉBEC QUE.,

LES "JIMMY CASH" DE CHEZ NOUS

Il était gentil ce bambin de cinq ans dont les traits nous ont été rendus familiers par la grande presse. Qui n'aurait été conquis par le sourire effleurant sa bouche mutine? Quelle mère n'aurait souhaité que son fils lui ressemblât? Physique attrayant, aimables qualités, grosse fortune — ce qui, d'ordinaire ne nuit pas —, vraiment la vie s'offrait belle à Jimmy Cash. Hélas, une nuit, l'enfant trop comblé disparut de sa chambrette et les heures d'angoisse commencèrent à sonner au foyer vide. Toute la police de la Floride fut alertée et, pendant des semaines, des battues se succédèrent dans les champs et dans les bois. Jusqu'à ce que l'on découvrit, au fond d'un fossé, cette horrible petite chose: un cadavre déchiqueté.

Un rapt! Il s'agissait encore d'un rapt, puisque l'on était aux Etats-Unis, et l'homme qui avait exigé la rançon, l'homme qui, apparemment, avait enlevé et tué Jimmy tomba bientôt aux mains de la justice. Il aurait pu nier, comme fit, en pareil cas, le trop fameux Richard Hauptmann: il avoua cyniquement, donnant pour excuse que jamais peut-être, depuis Judas, l'argent n'avait exercé plus de fascination sur un être humain.

L'opinion publique justement révoltée, il fallut doubler la garde autour de la prison de Miami, pour empêcher que la foule ne lynxât le coupable. On coupa court aux délais légaux. Franklin Pierre McCall comparut devant les tribunaux et répéta sa confession. Le juge déclarant que c'était là le crime le plus atroce, le plus froidement exécuté dont il eût entendu parler, prononça la sentence de mort. Avant la fin du mois, McCall aura payé sa dette à la société. D'ici là les journaux continueront de dérouler leurs sinistres manchettes. Pas une maison, dans toute l'Amérique, où cet enlèvement, cet assassinat ne soient l'objet de commentaires passionnés. En l'occurrence, reconnaît-on, le père aux abois fit bien de verser les \$10,000 que l'on exigeait de lui. Mais l'Etat, au risque de se saigner à blanc, ne devrait-il pas mieux organiser sa police?

Cette exaspération est parfaitement légitime, et nous avons donc le droit de nous y associer. A condition de ne pas oublier que les Jimmy Cash des Etats-Unis et du Canada, même du Québec, ne sont pas menacés seulement par les croquemittains genre McCall. Il y a, en effet, d'autres gangsters qui, à toute heure du jour et de la nuit, réussissent à s'introduire auprès de nos enfants. Si habiles est leur déguisement que nous leur ouvrons la porte en toute confiance. Le résultat est assez tragique.

Que dans un pays de 130 millions d'âmes, il se rencontre, de temps à autre, un dégénéré qui ne recule pas devant le rapt ou le meurtre, c'est un accident auquel on peut s'attendre. Mais qu'une ville comme Québec, dont la population est mille fois moins élevée, ait conduit au cimetière, seulement depuis le début de l'année 1938, vingt-huit enfants morts étouffés par le microbe diphtérique, voilà qui constitue, en même temps qu'une hétécombe, un véritable scandale.

N'était-il pas possible, en effet, de prévenir ces mortalités? n'était-il pas possible de prévenir les 281 cas de diphtérie rapportés en moins de six mois au bureau municipal d'hygiène? Si, pendant la même période, Ottawa, London, Hamilton ont échappé complètement au fléau, quelles armes défensives sont donc entre leurs mains que nous n'ayons pas? Ici comme là bas, l'anataxine Ramon s'avère efficace dans presque cent pour cent des traitements préventifs. Ici comme, les trois injections sont données gratuitement, lorsque les familles n'ont pas de quoi payer le médecin. Est-ce la crainte de ces anodines piquées qui

nous fait renoncer pour nos enfants, aux bienfaits de la vaccination? N'est-ce pas plutôt une indifférence coupable? Nous ne les aimons donc pas ces petits, que nous ne fassions presque rien pour les sauver?

L'examen de conscience ne devrait pas être moins sévère, si nous le rapportons à la tuberculose. Combien de nouveaux-nés, dans la province de Québec, sont soumis à l'épreuve du BCG? Proportion risible. Combien d'écoliers et d'écolières subissent régulièrement l'examen pulmonaire, en dépit des contacts dangereux auxquels ils sont constamment exposés, au collège, au couvent, dans la famille même? Ici, le monstre, le gangster, prend la forme la plus inoffensive en apparence. Un rhume, par exemple, pas malin pour cinq sous, mais qui se prolonge et périodiquement recommence. "L'enfant sera bronchite comme moi, dit le père, tuberculeux sans le savoir. "Elle aura attrapé cette toux de ma soeur", dit la mère un peu inquiète: je n'aime pas que Marie embrasse les enfants". Tantôt c'est le verre commun, porté négligemment aux lèvres. Ou tel ustensile de cuisine, que l'on se passe de l'un à l'autre après un lavage trop sommaire. De vieux tousseux crachent sur le trottoir. Comme disait l'un: "Jécrase le germe avec ma botte". Les germes malheureusement, ont la vie plus dure que cela. En jouant, un enfant facilement les aspire.

La tuberculose est là partout qui nous guette. Heureusement que beaucoup d'organismes offrent une vive résistance car il n'y a pas de semaine, peut-être pas de jour où nous risquerions de prendre quelque part le bacille de Koch. Mais si ce bacille tombe en terrain propice, la maladie sournoisement éclate. Par centaines, chaque année, meurent des adolescents qui n'étaient pas nés tuberculeux — il est établi que cette maladie n'est pas héréditaire — et qui avaient droit eux aussi à l'existence, au bonheur.

Pauvres Jimmy Cash de chez nous! Quand donc le grand public, si facile à émouvoir par ailleurs, cessera-t-il de suivre, d'un oeil terne votre tragique convoi.

LETTRE ECRITE AVEC DU SANG

Un général russe, mis à la torture, l'a rédigée avant de se suicider.

Tokio. — Un appel écrit avec du sang par un général de l'armée soviétique qui s'est suicidé, est parmi les documents qu'a apportés avec lui un officier de la police secrète russe, G. S. Lushoff, qui, fuyant l'épuration staliniste, a traversé la frontière mandchoue et s'est mis sous la protection du Japon.

Selon un communiqué officiel du ministère de la guerre, Lushoff s'est rendu volontairement à une patrouille de frontière.

Selon le journal Agahit Shimbun, c'est le général Ayrapine qui a écrit l'appel avec du sang peu de temps avant de se suicider. Il ne pouvait souffrir de nouvelles tortures.

L'appel, écrit le 17 septembre, est adressé au comité central du parti communiste. C'est une protestation contre les méthodes tortionnaires employées contre le général à la suite d'accusation d'agissements contre-révolutionnaires.

L'appel nie les accusations et se termine ainsi: "Voilà ma récompense pour 17 années de service dévoué envers le gouvernement soviétique. J'en ai assez."

Si le suffrage féminin était une aussi bonne chose qu'on le prétend en certain milieu, il y a belle lurette que ces dames l'auraient obtenu.

EN MARGE DU CONGRES

Notre peuple est encore sous le coup de l'émotion provoquée par les solennelles manifestations du premier congrès eucharistique national. Au moment où ces lignes sont écrites, Québec, que Son Eminence le Cardinal-Légit a si justement proclamée la Rome du Canada, garde jalousement ses décorations. Enlever la première banderole ou décrocher le premier écusson paraîtrait sacrilège. Il n'y a que les estrades que l'on démolit avec enthousiasme, leur tenant rancune de n'avoir pas rapporté ce que l'on attendait d'elles. Sur le parcours de l'inoubliable procession les arcs de triomphe appellent de nouveaux cortèges et, quand la nuit déroula son manteau au dessus de l'immense parc des champs de bataille, les myriades d'étoiles s'étonneront de n'être plus reflétées par autant de flambeaux vacillants, rendant hommage avec elles à Celui qui a fait le monde.

Souvenirs dont nous croyons avoir lié la gerbe pour jamais! Quelle fleur, quel épi risqueraient de s'en détacher? Vivrions-nous cent ans que la messe de minuit continuera d'être célébrée dans la plaine, le Christ cherchant, parmi ces cent mille âmes, la nôtre. Minute recueillie qui suivit la dernière pontificale, alors que le Pape allait parler de Castel Gandolfo. Enfin l'apothéose du reposoir, le soleil couchant mêlant ses feux à ceux d l'ostensoir.

Jeunesse de Québec et de la province, et du pays, quand nous parus-tu aussi belle? Jeunesse qui arborais les insignes de la J. O. C., de la J. E. C., de la J. I. C. Jeunesse résignée à tous les sacrifices, même à celui du martyre disais-tu, et à celui de la pluie pour la journée de dimanche. Scouts et guides qui portiez secours aux défaillants. Petits croisés du Christ-Roi drapés dans vos manteaux blancs. Petits croisés qui, comme les soldats de Saint Louis, dormiez sous la tente, quand ce n'était pas dans les huttes du camp Taschereau mises à votre disposition par la Ligue antituberculeuse. Jeunesse de Québec, et de la province et du pays, qui oubliiez d'être turbulente pour te consacrer au rôle sublime de prier, d'adorer et de servir!

Jeunesse catholique organisée, en retour des espoirs et du réconfort que tu nous apportes — n'avons-nous pas eu un peu honte de nous-mêmes en te voyant agir pendant le congrès? — quelle récompense exigés-tu?

Que nous t'aidions à surmonter les obstacles qui jonchent les routes de l'existence? Mais tu es mieux armée que nous pour cette course. Que nous permettions à d'autres enfants, à d'autres adolescents de se joindre à toi et de former la grande et invincible armée des forts? C'est là, sûrement, un de tes rêves généreux et nous manquerions à notre devoir en n'en facilitant pas la réalisation.

Jeunesse qui déjà sais te pencher sur toutes les misères, aide tes frères, attire-les à toi par ta vaillance, ton héroïsme. Une croisade est déclenchée contre la tuberculose. Pourquoi n'en ferais-tu pas partie? Pourquoi, Guide ou Scout, une de tes bonnes actions des vacances ne serait-elle pas de prêcher l'hygiène? Par l'exemple, c'est entendu, mais aussi par la parole. Il y a tel petit que tu vois toujours pâle. Convinces ses parents qu'ils doivent le laisser s'ébattre, profiter du grand air. Convinces-les qu'ils doivent le présenter au dispensaire ou chez le médecin. Enseigne à cet enfant ce qui t'a été enseigné à toi-même et donne ces joues rouges et cet air conquérant.

Dans quelques jours les ligues antituberculeuses ouvriront leurs camps. Hélas, qu'ils sont nombreux, encore dans la province! Au lac l'Achigan, à trente milles de Mont-

APPEL DE L'HON. O. GAGNON EN FAVEUR DES SINISTRES

Suite de la page 9

ner peuvent être adressés au quotidien "LE JOURNAL", Boulevard Charest, Québec, où l'administrateur général, M. Bona Arsenault, a bien voulu accepter la tâche de grouper les envois individuels pour les faire parvenir par la suite à MM. les curés de Méchiens et de Cherbourg qui en feront la distribution.

Je demande aussi à tous mes concitoyens de Québec et des environs qui pourraient disposer de meubles tels que LITS, TABLES, CHAISES, POELES, BAHUTS et USTENSILES de CUISINE, de bien vouloir les envoyer au hangar de la Colonisation situé à 217 rue St-Paul à Québec, aux soins de M. René Tremblay.

Je me permets de lancer un appel particulier aux enfants de la région, à tous ceux-là qui ont beaucoup de choses et beaucoup de jouets. Il doit y avoir dans ces 40 familles de colons sinistrés, plus de 100 enfants qui ont perdu, en même que leurs vêtements, les quelques rares jouets qu'ils pouvaient posséder et qui faisaient leur bonheur, de même que tous leurs livres et accessoires de classe. Si les premiers sont moins nécessaires, il va de soi que les seconds le sont tout-à-fait. Il faudra donc les remplacer. Je sais que notre jeunesse est généreuse et je compte sur elle pour aider tous ces enfants par l'envoi de jouets et de livres dont elle peut disposer.

S'il est du devoir des adultes de faire pour leurs compatriotes en détresse, des gestes de générosité et d'entraide, il serait très louable de constater que les enfants de chez nous qui possèdent toutes ces choses, ne seront pas sourds à mon appel et répondront eux aussi généreusement.

Ceux qui voudront envoyer des souscriptions en argent sont priés de bien vouloir les faire parvenir à MM. les abbés Félix Jean, curé de Méchiens, et Alfred Morin, curé de Grosse-Roche, qui verront à en faire une répartition équitable.

Tous ces souscripteurs et donateurs seront certains d'avoir comme récompense — en plus d'un sentiment intérieur de réconfort parce qu'ils auront fait un beau geste — les prières de tous ceux qu'ils auront contribué à rendre heureux.

ONESIME GAGNON

—Poste CKCV, mardi le 21 juin 1938—

réal, place pour 400 bambins et bambines. Au Lac à la Tortue, près de Trois-Rivières, place pour 200, à Ste-Foy, place pour 160. Et c'est tout ou à peu près, du moins en 1938.

Si les camps avaient plus de visiteurs, si notre population se rendait compte des miracles qui s'y accomplissent, ce rachitique a peine à se tenir sur ses jambes mais, après deux mois de cure et de repos, il rentrera chez lui fièrement comme un petit homme, si chacun pouvait voir cela, nos sociétés de bienfaisance seraient débordées de demandes et les petites comme les grandes villes voudraient avoir leurs colonies de vacances, elles forceraient la

main aux autorités. Même dans les familles, on adopterait un régime plus sain, celui des camps, avec la prière, le couvre-feu et les repas frugaux, les bons repas dont le lait et les légumes constituent la base. Et, dans deux mois les écoliers courraient à toutes jambes en classe, ils étudieraient ferme, la grande masse de notre population enfantine serait comme vous les scouts, les guides, les croisés: elle nous ferait envie.

Quelle bonne croisade à mener cet été: développer partout une belle jeunesse comme celle que nous avons admiré pendant le congrès. Monsieur le Curé, pourquoi n'en diriez-vous pas un mot dans votre prochain prône?

JE VOULAIS T'EMMENER PÊCHER À LA "TROLLE" LA SEMAINE PROCHAINE, MAIS TOUT LE FOND DE MA CHALOUPPE EST À REFAIRE!

ALLONS, UN PETIT COUP DE CŒUR, ET À NOUS DEUX, ÇA NE PRENDRA PAS GOUT DE TINETTE!

GIN De Kuyper

10 onces 85¢
26 onces \$1.90
40 onces \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

MAISON FONDÉE EN 1695

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

STATISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT 1936-37

Les contributions du gouvernement de la province de Québec à l'enseignement se sont chiffrées à \$5,408,649.48 en 1935-36, contre \$5,235,004.63 pour la période antérieure correspondante. Le total des contributions de toutes sources — municipalités, institutions indépendantes et Gouvernement — a été de \$34,019,479.23 en 1935-36, comparé à \$33,257,466.06, en 1934-35.

C'est ce que révèlent les "Statistiques de l'Enseignement pour l'année scolaire 1936-37" que le Bureau des Statistiques de la province de Québec vient de publier. Cette publication contient des renseignements très précieux sur la situation de l'enseignement dans notre province. On y trouve, par exemple, que le nombre des écoles de toutes catégories, dans le Québec, a été de 9,112, soit une augmentation de 114 sur l'année précédente. Ce chiffre se subdivise ainsi: 8,374 établissements catholiques, 690 établissements protestants et 48 écoles d'enseignement moderne. L'augmentation du nombre des écoles catholiques fut de 120; par contre, les écoles protestantes ont diminué quelque peu.

Les inscriptions s'élevaient à 700,259 élèves, soit 8,615 de plus qu'en 1934-35, avec 358,694 garçons et 341,565 filles. La moyenne des présences, en 1934-35 fut de 83.80 p. c. contre 84.17 p. c. en 1934-35.

Le personnel enseignant est passé de 27,610 à 27,999 et se composait de 2,683 instituteurs et institutrices laïques des écoles primaires protestantes, de 10,670 instituteurs et institutrices laïques des écoles primaires catholiques, ainsi que de 2,099 titulaires laïques dans les universités, les collèges, les écoles normales, les écoles spéciales, et de 12,547 titulaires, membres du clergé, frères enseignants et religieuses.

Le niveau moyen des salaires du personnel enseignant des écoles primaires n'a cessé de baisser depuis 1930. Le traitement moyen des instituteurs laïques des écoles primaires catholiques, qui était de \$1,459 en 1935-36; celui des institutrices a été de \$316 en 1935-36. Dans les écoles primaires protestantes, le traitement moyen des instituteurs a baissé de \$2,034 à \$1,971; celui des institutrices a diminué de \$980 à \$972. La moyenne des traitements des instituteurs dans les écoles protestantes catholiques de la campagne est de \$562, tandis que les institutrices, dans ces mêmes écoles, reçoivent \$210.

Les instituteurs religieux des écoles primaires de la campagne reçoivent, en moyenne, \$484 et les religieuses, \$269.

Dans les écoles primaires protestantes de la campagne, les instituteurs reçoivent, en moyenne, \$787 et les institutrices \$483. Dans les écoles primaires catholiques de la ville, la moyenne des salaires s'établit ainsi pour chaque catégorie: instituteurs laïques, \$1,551; instituteurs religieux, \$581; institutrices laïques \$691; institutrices religieuses \$417.

Dans les écoles primaires protestantes de la ville, les salaires sont comme suit: instituteurs, \$2,267; institutrices, \$1,172.

Les "Statistiques de l'Enseignement" contiennent une foule d'autres renseignements fort utiles pour tous ceux qui s'intéressent à notre situation scolaire. M. A. J. Plouffe, chef du Bureau des Statistiques, vient de le soumettre à l'honorable Joseph Bilodeau, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales.

BENIE SOIT CETTE CHERE CITE DE CHAMPLAIN

"Bénie soit cette chère cité de Champlain et de Laval!"

C'est par cette exclamation que Son Eminence le Cardinal Légit commençait, dimanche, au Reposoir à l'issue de la triomphale procession, l'émouvante allocution qui s'adressait aux 150,000 fidèles massés sur les Plaines d'Abraham. C'est avec une voix chaude et émue que Son Eminence s'adressa à "ses chers enfants."

Le Cardinal Légit fit acclamer le Christ-Roi, et la multitude répondit à ses invocations par des cris d'allégresse; les bras levés, ces milliers de personnes affirmèrent la royauté du Christ. Quel émouvant spectacle!

Bénie soit cette chère cité de Champlain et de Laval! Dieu soit béni! dit le Cardinal en prenant la parole. Quel aspect ne donne-t-elle pas depuis qu'elle est devenue un temple dans toutes ses rues et dans toutes ses demeures. Les grandes manifestations qui viennent de s'y dérouler en feront plus que jamais la Rome du Canada. Au nom du Pape, au nom du Christ, je vous remercie de votre présence, de votre piété et de votre conduite durant notre Congrès Eucharistique.

Ces manifestations sont des réparations aux crimes qui se commettent dans le monde. Notre christianisme touche ici son point d'arrivée: l'adoration et l'action de grâce la réparation et la prière.

"Nous vous adorons ô Dieu!
"Nous vous adorons Etre Suprême!

"Nous vous adorons Roi des Nations!

"Nous vous adorons Roi des Peuples!

"Nous vous adorons Roi des Intelligences!

"Nous vous rendons grâce pour la beauté et l'unité du monde chrétien!

"Nous vous rendons grâce pour le plus grand mystère de l'Eucharistie!"

"Nous voulons réparer pour les crimes de l'athéisme et pour les congrès anti-Dieu!

Nous voulons réparer pour le Congrès athéiste qui se tiendra dans l'Empire. Nous espérons toutefois que l'Empereur chrétien qui nous gouverne, que nous aimons et que nous respectons, usera de son influence pour arrêter ce congrès anti-Dieu.

"Nous voulons réparer pour la déchirure qui sépare les peuples!

"Honte à ceux qui divisent le Christ!

"Prions pour le Pape!

"Prions pour les nations affligées

"Prions pour les peuples en guerres!

"Prions pour nos frères persécutés!

"Prions pour les nations qui ne connaissent plus Dieu!

"Prions pour les Missions!

"Prions pour l'unité de toutes les races!

"Prions pour le Canada chrétien!

"Prions pour le Canada!

"Prions pour le mariage!

"Prions pour la famille!

"Prions pour la jeunesse!

"Prions pour l'union des classes sociales!

"Prions pour l'union dans les métiers et dans les professions!

A chacune de ces invocations, la masse des fidèles répond par "Vive Jésus que nous adorons!" Après un moment de silence, Son Eminence le Cardinal Légit reprend en termi-

nant et avec des larmes dans la voix "Mes chères frères! mes chers fils!"

"Tantôt lorsque je suis venu, lorsque j'ai marché en portant le Christ, je lui ai parlé pour vous. Je lui ai demandé que tous, nous soyons toujours des Chrétiens vivants!"

CRIME EFFROYABLE

Waycross. — Le solliciteur John S. Gibson a révélé les circonstances d'un crime abominable.

Harvey Nelson, 40 ans, propriétaire d'auberge et père d'un garçonnet de dix ans, avait décidé de tuer ce dernier pour récolter les \$900 de son assurance. Mais il ne voulait point faire besogne lui-même. Or, il proposa la chose à deux jeunes filles, ses employées, Verna Mae Clark, 18 ans, et Mary Kent, 17 ans qui acceptèrent.

Mais là encore il fallait savoir laquelle des deux tirerait le coup de revolver. On tira à la courte paille et le sort désigna Mae Clark. Le trio surveilla le garçonnet alors qu'il était à souper. Le repas fini l'enfant se présente sur le porche de l'auberge. Une détonation! Une balle! L'enfant est mort. Aujourd'hui les trois personnages de ce drame protestent de leur innocence, s'accusant mutuellement du crime.

TAUX ASSURANCE AUTOMOBILE

Les directeurs de la ligue de sécurité de la province de Québec viennent de préparer deux résolutions concernant les taux d'assurance-automobile, et les ont transmises au comité de la Chambre de Commerce récemment nommé dans le but de faire une étude approfondie de cette question.

La ligue, depuis plusieurs années, s'intéresse vivement à cette question, et cherche à faire adopter un système qui récompenserait le chauffeur prudent en réduisant ses taux d'assurance-automobile.

Voici le texte des deux résolutions que la ligue transmet au comité spécial de la chambre de commerce.

"Pourquoi le propriétaire d'une voiture légère, dans la province de Québec, doit-il payer une prime annuelle de \$62.50 pour assurer son véhicule, tandis qu'en Ontario, le prix n'est que de \$37.50, soit 40 p.c. de moins?"

"Pourquoi faut-il payer dans la province de Québec une prime annuelle de \$86.55 pour assurer un véhicule moyen, tandis qu'en Ontario, cette prime n'est que de \$57.12, soit 34 p.c. de moins?"

Dans la lettre qu'elle fait parvenir à la chambre de commerce, la ligue exprime son étonnement devant l'indifférence des automobilistes de notre province devant ces taux exorbitants.

Les directeurs de la ligue ont aus-

LA SECURITE

La sécurité d'un ouvrier, quel qu'il soit, dépend en grande partie de son état d'esprit. Pense-t-il oui ou non au travail qu'il est à faire, ou sa pensée s'égaré-t-elle vers des sujets complètement différents? Celui qui pense à autre chose en accomplissant une tâche dangereuse est destiné à être victime d'un accident, tôt ou tard. C'est vrai à l'usine, comme au foyer ou sur la rue. Le danger est toujours là, qui vous guette...

Cette rêverie est surtout désastreuse autour des machines en mouvement. Une autre cause fréquente de catastrophe est la préoccupation. Chaque individu a ses moments de découragement et de perplexité, causés par des difficultés financières ou sentimentales. Comment faire pour neutraliser les dangers qui accompagnent le souci? D'abord dresser un plan d'action, et repousser la préoccupation jusqu'à la fin de la journée, alors que vous pourrez vous attaquer au problème la tête nette. Déblayez votre esprit de toutes les toiles d'araignée qui l'embarrassent. Attendez la lumière verte, signal que donne un esprit lucide. Puis, allez-y...

si rappelé au comité qu'il y a quelques années, dans l'Ontario, les compagnies d'assurance avaient d'elles-mêmes réduit de 15 p.c. leurs taux d'assurance, plutôt que de se soumettre à une enquête publique. La ligue a aussi offert son plein concours au nouveau comité dont le but est de faire réduire à un niveau raisonnable les taux actuels d'assurance-automobile.



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

PHOTOGRAPHIE DE PREMIERE QUALITE
Un agrandissement **GRATIS**
de 5x7 pouces
avec chaque rouleau développé et
imprimé - 25c N'importe la grandeur
des impressions - 3c chaque.
SERVICE RAPIDE
SERVICE de PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE
Station Outremont, 1001 St. Laurent

La colonne de beauté
dirigée par
Cousine Blanche
Diplômée de l'Université de Beauté
de Paris



LES PEAUX BRONZÉES

La mode, toujours tyrannique, veut que les jeunes femmes et jeunes filles finissent leur été avec une peau bronzée... et comme on sacrifie trop souvent sa santé aux exigences de la mode, je tiens, cette semaine, à mettre mes cousines en garde contre l'action du soleil, car rien ne nuit au teint comme l'action du soleil. Ca n'est pas moi seulement qui l'affirme, mais le docteur Monin le grand spécialiste parisien de l'hygiène de la beauté.

D'autre part, si les chauds rayons du soleil sont nuisibles au teint, rien n'est plus favorable à la guérison des maladies de peau que de quitter les rues étroites des grandes villes pour aller habiter à la campagne, en plein air pur. Donc, bronzées-vous, cousines, si vous le désirez... mais, protégez votre peau contre les rayons trop ardents du soleil, qui assèchent votre peau, la tachent de rousses et recouvrent l'épiderme exposé d'une couche plus ou moins foncée. Les personnes rousses, blondes ou celles dont le teint est naturellement laiteux, doivent surtout suivre des traitements préventifs durant leur séjour à la campagne, l'été, si elles ne veulent pas conserver jusqu'à la Noël suivante un teint bistré et avoir une peau tellement sèche qu'elles auront l'air de petites vieilles, plusieurs décades avant le temps!

Il est, d'ordinaire, facile de réagir contre les effets nuisibles des rayons du soleil, tout en ayant le hâle tant envié, preuve d'un séjour à la plage ou, tout simplement, à la campagne. Pour cela, je conseille de couvrir le visage, la gorge, les bras et les jambes, chaque soir au coucher, d'une mince couche de crème de nuit aux vitamines "F": les seules qui puissent, par application extérieure, tonifier la peau et en corriger la sécheresse.

En plus, sachez bien qu'il est parfaitement possible d'avoir un teint bronzé sans danger de subir les brûlures du soleil... car, sachez-le bien, des états fort sévères peuvent résulter d'ampoules infectées à la suite d'une trop longue exposition aux rayons du soleil.

Ce danger, vous pouvez l'éviter... tout en faisant autant de natation, de tennis, de golf ou de cures de soleil que vous voudrez. Il suffit pour cela de faire usage d'une de ces lotions spéciales qui agissent comme un filtre excluant les rayons brûlants du soleil, sans nuire à leurs effets bienfaisants. Ces lotions sont généralement imperméables à l'eau, même à l'eau salée de la mer et vous pouvez, grâce à leur usage, rester sur la plage, exposées au soleil aussi longtemps que vous le désirez sans crainte d'avoir une peau rouge et craquelée lorsque vous prendrez part aux danses de la veillée.

Quant aux rousses, elles ont vite fait de disparaître par suite de l'usage quotidien d'une bonne lotion anti-rousses.

Donc bronzées-vous, cousines! Jouissez réellement de vos vacances ou de vos sorties de fin de semaine... mais prenez les simples précautions que j'indique pour vous éviter à l'automne de gros ennuis quant à votre apparence!

Mon feuillet sur les soins du visage comporte des conseils désintéressés à ce sujet. Pourquoi ne pas m'en demander un exemplaire? Il suffit d'accompagner votre demande d'un timbre de trois sous pour le recevoir. Il en est de même pour mes autres feuillets sur les soins des cheveux, des yeux, des mains, des pieds sur la transpiration excessive, la maigreur, la graisse exagérée, les poils follets, le développement du buste, etc.

Faites venir ceux qui vous intéressent en incluant un timbre de 3 sous pour chaque feuillet désiré. Ces feuillets vous seront adressés dans une enveloppe discrète, ne révélant pas son origine. Mais, pour vous assurer ce service gratuit, ne manquez pas de mentionner que vous êtes lectrice de ce journal et adressez votre demande à "Cousine Blanche", 197, rue Ste-Catherine, Montréal.

Cousine Blanche

QU'IL PLEUVE!

L'Angleterre, qui a doté l'univers du parapluie et du mackintosh, vient de découvrir une arme nouvelle contre la pluie. De cette arme, découverte dans les grands laboratoires de recherches de l'Imperial Chemical Industries Limited, un collaborateur de L'Ovale C-I-L assure qu'il est le premier agent de finissage avec lequel on peut traiter tous les genres d'étoffes afin de les rendre hydrofuges et de leur permettre de résister aux taches. Afin de bien prouver les qualités exceptionnelles de cet agent, on a tenu, au Canada, des expositions-démonstrations au cours desquelles on lança des tasses de thé sur des toilettes d'été, du siphon sur de ravissantes robes du soir, sans que les tissus en souffrent le moins du monde. On a même vu des poissons rouges nager dans un aquarium en gabardine! Les experts en textiles et en modes ont prédit un rapide essor à cette remarquable découverte, car grâce à elle, la pluie glissera sur votre robe ou sur votre complet tout comme sur le dos d'un canard.

Téléphone: 5169

IMMEUBLE PRESTON, Ltée

Immeuble sous tous ses formes

Propriétaires du Parc Prestonville, Sillery

Edifice Cimon, 2 Côte d'Abraham Québec

(Bureau à Sillery) Tél: 2-4166 33, Ave Preston

LE MUSEE NATIONAL ANNONCE SON PROGRAMME DE CAMPAGNE

Cette année le Musée national du Canada envoie cinq équipes sur le terrain. Le programme annoncé par la division des Mines et de la Géologie, ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, comprend des recherches touchant la biologie et la botanique dans la Colombie-britannique, l'Alberta, le Manitoba et l'Ontario et des fouilles archéologiques dans l'Ontario. Le travail a pour but l'acquisition de nouvelles données sur la faune, la flore et les races indigènes du Canada, et le prélèvement de nouveaux spécimens pour le musée national.

R.-M. Anderson, chef du service Biologie, étudie les mammifères du district de Waterton-

Lakes, Alberta.

H.-M. Laing continue le levé biologique du littoral de la Colombie-britannique, portant, cette année, une attention particulière au voisinage de Bella-Coola.

Angus Shortt continue une étude de la vie des oiseaux au Manitoba, partant de Churchill vers le sud jusqu'à la frontière internationale. Le travail se fera cette année surtout dans le voisinage de Dauphin.

R.-C. Hosie poursuit ses études de la botanique de la région au nord du lac Supérieur.

W.-J. Wintemberg fera des fouilles dans le voisinage de Waubausene, sur l'emplacement probable d'un ancien fort d'un grand intérêt historique.

LA REGLEMENTATION DES CARAVANES DANS PARCS NAT.

Ottawa, Canada — Le ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, vient d'établir des règlements concernant les roulottes ou caravanes d'excursionnistes dans les parcs nationaux du Canada. Ces nouveaux règlements qui, d'emblée, entrent en vigueur, prescrivent l'inscription de toutes voitures automobiles et remorques; ils portent également des dispositions relatives à l'hygiène et aux installations, par souci de sauvegarder la santé et la sécurité dans les confins des parcs. En outre ils décrètent que tout propriétaire de roulotte, tant qu'il se trouve dans la zone d'un parc national, tombe sous l'application de toutes les prescriptions de la Loi concernant les voitures automobiles et de la Loi sur l'hygiène publique, respectivement, de la province intéressée. Nous prions ceux qui projettent une excursion en caravane à l'un des parcs nationaux canadiens de se familiariser, au préalable, avec les règlements en question.

On appuie tout particulièrement sur l'hygiène. Les lavabos, éviers ou autres dispositifs de cette catégorie, utilisés dans les roulottes être munis de récipients métalliques détachables à l'intention des déchets liquides ordures et autres immondices. Il faut se débarrasser des déchets à des endroits spécifiés; de reste, les caravanes ne doivent stationner qu'en des emplacements approuvés.

Pour plus de sûreté, nulle voiture automobile accompagnée d'une roulotte-remorque ne doit avoir accès aux chemins du parc sauf lorsque son mécanisme d'enrayage est conforme aux dispositions de la loi provinciale relative aux voitures automobiles. Lorsque le poids de la roulotte-remorque et de son contenu dépasse 3,000 livres la remorque doit être munie d'un mécanisme distinct de freinage qui soit conforme à la loi et qui fonctionne indépendamment de la voiture qu'elle accompagne. Les règlements prescrivent que chaque roulotte doit être outillée d'un appareil de couplage, y compris les chaînes de sûreté. Chaque roulotte-remorque doit porter une lanterne arrière. L'automobile même qui remorque une roulotte doit être munie d'un miroir latéral ou de quelque dispositif analogue de manière à voir clairement tout véhicule qui l'approche d'en arrière.

Les excursions en caravane aux parcs nationaux du Canada sont l'objet d'assurer aux visiteurs la jouissance tranquille et sûre de tous les attraits qu'offrent nos parcs pour ce genre de vacances.

BARRICADE CONTRE LA LUMIERE ET LA POUSSIERE

L'industrie moderne procède rarement avec autant de soin et d'attention que dans la fabrication des pellicules de rayons X, car l'enregistrement photographique qui s'effectue sur ces pellicules arrache parfois des êtres à la mort, et l'exactitude de cet enregistrement dépend surtout de la fidélité de la pellicule. Or, le produit ne sera parfait que si l'on réussit à déjouer la lumière et la poussière, les deux grands ennemis de la pellicule, écrit George Stanley dans le dernier numéro de l'Ovale C-I-L. Que l'un de ces deux obstacles, qui d'ordinaire exigent partout, intervention à certaines phases de la fabrication, et la pellicule est gâchée. On recourt donc à d'incroyables précautions pour leur faire échec. Toute lumière blanche est bannie de trois des quatre principales phases du procédé de manufacture. Les trois quarts des ateliers ne reçoivent donc qu'un demi-jour analogue à celui d'une salle de cinéma. Le visiteur n'entrevoit que des machines sans contour défini et des ouvriers vêtus de blanc qui exécutent de mytérieuses besognes avec une extraordinaire précision. L'air superclimatisé de l'usine est plus pur qu'au sommet

PACIFIQUE CANADIEN

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition.

SPECIALITE: — CROISIERES AUX ANTILLES.

Adressez-vous à C.-A. Langevin, agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les Compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P.-E. GINGRAS, agent de District, Gare Windsor, Montréal.

LES BONS REMEDES FAGUET

Parmi la série nombreuse des remèdes Faguet... mentionnons le tonique si actif appelé HEMOGENOL FAGUET, pour toutes personnes faibles ou anémiques qui ont besoin d'un reconstituant prompt et énergique; il se vend sous forme de PILULES HEMOGENOL \$1.00 le flacon de 100 pilules ou sous forme liquide, L'ELIXIR HEMOGENOL FAGUET \$1.25 la bouteille.

Signalons aussi ces tablettes NEVRAGOL FAGUET contre toute névralgie, mal de dents, d'oreilles maux de tête, contre les douleurs rhumatismales ou névralgiques. Demandez et exigez HEMOGENOL FAGUET, pas de substitut ou ces tablettes NEVRALGOL. Prix 25c la boîte dans les bonnes pharmacies. Envoi franco, vous adressant à La Cie des Remèdes Faguet, Montmagny, P.Q.

CUIR DU CANADA

Le Canada et l'Allemagne sont les pays qui fournissent le plus de cuir de veau au marché anglais. Les achats du Canada qui étaient de 1,513 quintaux en 1932 se montaient à 10,145 quintaux en 1936; ils sont tombés à 5,989 quintaux en 1937.

du mont Everest et des préposés à l'entretien gardent les ateliers aussi propres qu'un gâteau enveloppé de "Cellophane".

Téléphone 5169

IMMEUBLE & EPARGNE INC.

H. P. CIMON, Président

- Immeuble sous toutes ses formes
- Comptoir d'épargne et de placements
- Assurances de tous genres

SPECIALITE: — Collection de comptes

Garantie—Bond—de \$5,000

EDIFICE CIMON, — 2, Côte d'Abraham — Québec



COMMENT SE FAIT LA CERTIFICATION DES POMMES DE TERRE DE SEMENCE

La certification des pommes de terre de semence canadiennes est un moyen d'enregistrer la semence d'un bon type, issue de plantes vigoureuses, et qui, en autant que cela est possible dans les conditions agricoles, est relativement sans maladies sérieuses. La récolte est d'abord inspectée sur pied dans le champ par un agent autorisé du Ministère fédéral de l'agriculture, et une deuxième fois, après l'arrachage; si l'inspecteur constate que la récolte est vigoureuse, conforme aux types modèles posés en ce qui concerne l'absence de maladies et la pureté de variété, elle peut être certifiée. On délivre des étiquettes officielles pour ces stocks de semence exclusivement. La certification n'est complète que lorsque les pommes de terre sont mises dans des contenants portant une étiquette officielle sur laquelle sont inscrits le numéro d'enregistrement du champ et la date approximative de l'inspection finale.

Pour qu'elles puissent avoir droit à l'inspection sur pied, les pommes de terre de semence plantées doivent provenir d'une récolte qui a été reçue à la même inspection sur pied l'année précédente. Les nouvelles variétés ne sont pas astreintes à ce règlement, mais elles doivent être reçues à l'inspection sur pied deux années de suite avant d'être certifiées. La certification n'est pas accordée aux pommes de terre poussant à côté d'autres champs qui contiennent plus de maladies que le type modèle n'autorise pour la certification. Les tubercules destinés à être inspectés doivent être plantés à une distance d'au moins 200 pieds des autres pommes de terre. C'est afin d'éviter la transmission possible des maladies par les pucerons et d'autres insectes. Beaucoup de plantations sont refusées tous les ans parce que l'on a négligé de se conformer à ce règlement.

Les mesures nécessaires pour obtenir la certification comprennent la demande d'inspection d'un champ sur des formules spéciales, fournies à cet effet. Les formules doivent être remplies et expédiées au plus tard le 30 juin à l'adresse donnée sur la formule. Des formules de demande sont envoyées aux premiers jours de mai à tous les producteurs dont les champs ont été reçus à

l'inspection l'année précédente. Les producteurs de tubercules de semence qui ne reçoivent pas leur formule en mai et tous ceux qui désirent présenter leurs champs de pommes de terre à l'inspection doivent se procurer des formules du Service de protection des plantes, Service de production, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, ou de l'inspecteur le plus proche de chez eux.

Ces inspecteurs de district sont les suivants: Ile du Prince-Edouard Premier inspecteur, laboratoire fédéral de pathologie végétale, Charlottetown; Nouvelle-Ecosse - Inspecteur de district, laboratoire fédéral de pathologie végétale, Kentville; Nouveau-Brunswick - Inspecteur de district, certification des tubercules de semence, Edifice de la douane, Frédéricton; Province de Québec - Inspecteur de district, laboratoire fédéral de pathologie végétale, Ste-Anne de la Pocatière; Ontario - Inspecteur de district, a-s du Département de l'Agriculture, Collège d'Agriculture, Guelph; Manitoba et Est de la Saskatchewan - Inspecteur de district, a-s de la ferme expérimentale fédérale, Indian Head, Sask.; Ouest de la Saskatchewan et Alberta - Inspecteur de district, laboratoire fédéral de pathologie végétale, Université d'Alberta, Edmonton; Colombie Britannique - Inspecteur de district, certification des tubercules de semence, Bureau de l'inspection des plantes, 514 Edifice Fédéral, Vancouver, C.-B.

EXPORTATIONS DE BLUETS

Le Canada a presque le monopole du commerce des bluets frais exportés aux Etats-Unis, tandis que Terre-Neuve contrôle les exportations de bluets gelés. Cependant le Canada fournit aussi aux Etats-Unis une quantité assez considérable de bluets gelés; ceux-ci sont utilisés principalement dans la fabrication des tartes.

Avant d'accorder le droit de vote aux femmes, il faudra que les libéraux du Québec reprennent le pouvoir.

LES POMMES

En 1937 les exportations de pommes fraîches du Canada sur la Belgique —10,505 quintaux— étaient d'environ six fois plus grandes qu'en 1936.

LA TAXE

La taxe de trois pour cent prélevée par le Mexique sur les exportations d'articles du Canada vient d'être abrogée, à partir du 2 juin 1938.

FOIN-TREFLE

Au 31 mars 1938 les approvisionnements de foin et de trèfle sur les fermes du Canada se montaient à 2,740,000 tonnes, soit une diminution de 616,000 tonnes sur la quantité qui existait à la même date il y a un an.

AUGMENTATION

Au 31 mars 1938, les stocks de pommes de terre au Canada se montaient à 13,878,000 quintaux, contre 10,482,000 quintaux en 1937, soit une augmentation de près de 3,400,000 quintaux.

LE BLE

On estime que la quantité de blé non marchand impropre à la nourriture ou à la vente sur la récolte de 1937, n'est que de 1-658,300 boisseaux. Déjà en 1936 la quantité de blé non marchand n'avait été que de 1,515,500 boisseaux.

BLE POUR L'ALIMENTATION DU BETAIL

On estime que la quantité de blé qui a été donnée ou qui doit être donnée aux bestiaux et aux volailles pendant la saison de 1937-38 est de 18,938,000 boisseaux, contre 15,794,000 pendant la saison de 1936-37.

PROFESSEUR ROBERT

LISEZ et PENSEZ

Clairvoyant, Palmiste et Mentaliste. Etude mentale approfondi sur les événements de votre vie et votre destinée: Ramène trouble d'amour comme d'affaires. Vous dira les initiales du garçon que vous aimez le plus et de celui qui vous aime le mieux. Consultation de 1 à 10 p.m. Pour correspondance envoyez enveloppe affranchie —3c et 25 pour frais d'écriture.

Prof. ROBERT
1587 rue Mont-Royal Est
Montréal

BONS CONSEILS POUR L'ELEVEUR DE PORCS

Deux conditions sont nécessaires, dit M. Edward B. Fraser, du Service de l'exploitation animale, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, pour que l'élevage des porcs puisse rapporter un bénéfice: Il faut tout d'abord obtenir des porcs d'une bonne venue et ensuite nourrir ces animaux d'une façon économique jusqu'à ce qu'ils aient atteint le poids du marché. Il est important que les porcs engraisés soient d'un bon type à bacon; pour la production intensive de bacon de choix et de haute qualité, on recommande généralement que l'élevage et l'engraissement des porcs se fassent presque entièrement sous abri. Parfois cependant, il peut y avoir avantage à laisser les animaux sur un bon pacage jusqu'à ce qu'ils aient trois ou quatre mois, mais il faut toujours donner du grain aux animaux sur ce pacage.

Après que les porcs ont atteint l'âge de quatre mois, ils sont prêts à recevoir une nourriture plus riche, et cet engraissement se fait mieux dans un bâtiment, où l'exercice est restreint. On augmente la quantité de nourriture et on donne un mélange plus engraisant que pendant les premières phases de la croissance. Le développement des porcs à bacon doit être réglé de façon à ce qu'ils soient prêts pour le marché à l'âge de six mois; à cette époque, ils devraient peser entre 190 et 230 livres. Ce sont là les porcs sélects, de la catégorie A, pour laquelle une prime est payée si les carcasses sont de la qualité voulue.

Le choix des aliments pour l'élevage et l'engraissement du porc doit être réglé par la nourriture que l'on a; un supplément protéique devrait être donné avec le mélange de grain. Il faut donner du lait écrémé ou du lait de beurre si l'on en a, et ce lait doit toujours être donné sur. Après que les animaux sont sevrés, on donne trois livres de lait pour chaque livre de grain, et on réduit graduellement cette quantité à mesure que les porcs grandissent. Le petit-lait, qui n'a approximativement que la moitié de la valeur nutritive des deux autres, doit être donné doux. A défaut de ces sous-produits du lait, on peut se servir de farine animale ou de farine de poisson pour fournir la protéine nécessaire. On peut donner dix pour cent de l'un ou de l'autre, ou d'un mélange de ces suppléments avec la moulée au commencement, puis on réduit graduellement la proportion à cinq pour cent.

Il reste à mentionner les fourrages succulents et les substances minérales.

Lorsque les porcs sont nourris dans un bâtiment, il est essentiel de leur donner de petites quantités d'herbe tendre, de trèfle vert, de luzerne, de navette, et les substances minérales sont aussi nécessaires, surtout si les porcs n'ont pas accès à la terre. Des parties égales de poudre d'os, de pierre à chaux moulue, de sel font un bon mélange que l'on peut incorporer à la ration de grain à raison de deux livres par cent livres.

POUR FAIRE DES PROFITS EN AVICULTURE

S'il faut accorder beaucoup d'attention aux poulettes à ce temps-ci il ne faut pas négliger non plus les poules qui demeurent enfermer tout l'été. Les tables sous les perchoirs doivent être nettoyées tous les jours, et même à ce temps-ci, les mites font leur apparition. Faites une application de pétrole ou vieille huile de carter sur les perchoirs ensuite blanchissez avec une pompe à pression de préférence afin d'envoyer de la chaux partout où les mites peuvent se réfugier; répétez la désinfection au bout d'une semaine, s'il y en a encore.

Quant aux oeufs en été, beaucoup de gens se plaignent de leur qualité et parfois avec raison: Voici quelques suggestions qui devraient vous aider à fournir à vos clients des oeufs de bonne qualité; voyez à ce que les poules ne manquent jamais d'écaillés d'huîtres, de charbon de bois d'eau claire, de moulées et grains pour la ponte et en plus de la verdure. Les coqs que vous gardez pour l'élevage doivent être tenus dans un enclos à part et non avec les poules au cours des mois d'été. Il devrait y avoir au moins un nid propre par 4 ou 5 poules. Ne laissez pas les poules couveuses sur les nids. Ramassez les oeufs deux ou trois fois dans la matinée et 1 fois dans l'après-midi. Gardez les oeufs dans des paniers en broche et dans un endroit frais, propre et légèrement humide jusqu'à ce qu'ils soient bien refroidis, avant de les mettre dans les boîtes. Ne lavez pas les oeufs et n'offrez en vente que des oeufs de grosseur égale, propres et bien emballés. Ne gardez pas les oeufs plus de deux ou trois jours si possible.

Téléphone: 7196

Drouin, Bilodeau, Pelletier et Leclerc

AVOCATS

Paul DROUIN, C.R.

Hon. Joseph BILODEAU, C.R.

Ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce

Albert Pelletier, LL. L.

Chs.-Ed. Leclerc, LL. L.

Edifice Guilmette

37. de la Couronne.

Québec

Administration et collecteur de loyers

Achat et vente de propriétés expertise

H.-P. CIMON

Immeubles et Assurances en général
Prêts sur hypothèques

Edifice Cimon

2 à 6, COTE D'ABRAHAM, Angle d'Youville

TEL. 5169 — 3 Lignes
QUEBEC

LE TROISIEME CENTENAIRE DE L'ETAT DE DELAWARE

LA NOUVELLE-SUEDE

Il y a trois cents ans, arrivèrent sur les bords de l'Etat du Delaware, les premiers colons. Ce groupe comprenait surtout des Suédois, puis des Norvégiens et des Finlandais. Ils firent la traversée sur les navires "Kalmor" et Bird Griffin, en l'année 1638.

La Nouvelle-Suède eut une existence plutôt courte, car elle fut conquise par les Hollandais dix-sept ans après sa fondation, et par les Anglais en 1664. Suédois et Hollandais deviennent sujets britanniques.

La Suède, puissante nation au dix-septième siècle, tenta, à l'instar de l'Angleterre, de la France et de la Hollande, d'établir une colonie dans le Nouveau-Monde. La première expédition partit de Gothenburg, comprenant une centaine d'émigrés. Onze autres expéditions suivirent dans l'espace d'une dizaine d'années.

Vers le milieu du dix-septième siècle, la colonie suédoise comptait des groupes de colons, non seulement dans le Delaware, mais encore dans le sud-est de Pennsylvanie, dans le sud-ouest de New Jersey, et dans une partie du Maryland. La "Nouvelle-Suède" constituait une province bien organisée, ayant ses écoles, ses temples religieux, ses moulins à farine, ses briqueteries, ses vergers, ses chemins. La tolérance religieuse y était observée. L'esclavage, en honneur dans la plupart des autres colonies, y était prohibée. De plus, la Nouvelle-Suède était vue d'un bon oeil par les Indiens.

En 1655, Pierre Stuyvesant, gouverneur de la Nouvelle-Hollande, envahit la Nouvelle-Suède, à la tête d'une forte armée, et il la soumit. Le drapeau de la Hollande fut hissé sur les forts des vaines. Ainsi finit l'histoire de la Nouvelle-Suède.

Encore neuf années et la Nouvelle-Hollande sera conquise à son tour. En effet, vers 1664, Charles II, roi d'Angleterre, sans se préoccuper des réclamations de Stuyvesant, donna à son frère, le duc de York, tout le territoire qui s'étend de la rivière Connecticut à la baie du Delaware. Une flotte anglaise, sous le commandement du colonel Nicolls, vint prendre possession de cette région de l'Amérique du Nord. Suédois et Hollandais devinrent sujets britanniques.

La colonie suédoise de Delaware, et les Finlandais, les Norvégiens qu'elle comptait, ne repassèrent pas l'Atlantique. Leurs descendants devaient faire leur marque en Amérique du Nord.

Ainsi, John Morton, d'origine finlandaise, fut l'un des signataires de la Déclaration d'Indépendance. John Hanson, de descendance suédoise, fut président du Congrès continental, et Thomas Jennifer, l'un des rédacteurs de la Constitution des Etats-Unis, était du même sang suédois. Au moins quarante officiers de descendance suédoise, firent du service dans l'armée continentale et dans la flotte française, lors de la guerre de l'indépendance américaine.

Au cours du dix-neuvième siècle, nombreux furent les Suédois qui émigrèrent vers l'Amérique. Leur contribution au trésor scientifique et artistique de leur pays d'adoption, fut considérable. Les uns exercèrent des professions libérales. D'autres entrèrent au génie civil ou devinrent architectes. D'autres encore se firent agriculteurs, et fournirent des méthodes scientifiques de culture.

Il y a actuellement environ 1.600.000 personnes de langue suédoise qui habitent les Etats-Unis. Ce chiffre comprend les Suédois nés de l'autre côté. Le nombre de ces derniers, s'élève à 320.000, suivant le dernier recensement.

Au cours de la célébration du troisième centenaire de Delaware, on va rappeler les origines de cet Etat de l'Union américaine, c'est-à-dire, l'arrivée du premier contingent de Suédois et de Finlandais en cette région du pays. Les fêtes commenceront le 27 de ce mois, à Wilmington, Delaware, où un superbe monument faisant voir le Kalmor Nyckel, sera dévoilé. Ce monument est en granit importé de la Suède.

Le président Roosevelt assistera à la cérémonie et y prononcera un discours. Des membres du Congrès et plusieurs gouverneurs seront aussi présents.

CHARBON SOUS-MARIN

Les mines de charbon du cap Breton, découvertes en 1720 par des soldats français, se classent actuellement parmi les plus grandes de l'univers par le rôle qu'y jouent les explosifs sous l'océan. L'exploitation de ces mines, dit-on dans L'Ovale C-I-L, fournissent aujourd'hui du travail à 8.000 hommes qui, sous le lit de l'océan, à presque quatre milles de la côte, extraient un moyen annuel de 4.000.000 de tonnes de combustibles. Les gisements s'échelonnent sur une distance de 35 milles, le long de la côte et leurs couches affleurent la rive ou s'enfouissent sous l'océan. On peut extraire encore des millions de tonnes de charbon, soit assez pour un siècle ou deux. On a déjà recueilli quelque 150.000.000 de tonnes. La loi défend toute exploitation sous-marine à moins de 180 pieds du lit de l'océan et l'on doit employer certains explosifs particuliers dans lesquels des sels refroidissants et d'autres produits détonants abaissent la température de détonation et mouillent la flamme de l'explosion, ce qui réduit presque à néant le risque que la flamme de l'explosion en provoque une autre plus considérable en se propageant à de la poussière de charbon ou à du gaz inflammable.

SUCRE DE BETTERAVES

Quatre raffineries de sucre de betteraves fonctionnaient au Canada en 1937, la Canadian and Dominion Sugar Company, Ltd., à Chatham et Wallaceburg, Ontario et la Canadian Sugar Factories, Ltd., à Raymond et Picture Butte, Alberta.

UN BON EXEMPLE

L'autre jour une affiche prêchant la propreté de l'usine fut affichée sur un tableau décrépît où des toiles d'araignées formaient des dentelles extravagantes dans chaque coin. De tous les endroits où il convient de donner le bon exemple, le tableau à affiches ne vous semble-t-il pas le plus important? Qu'il soit toujours méticuleusement propre.

NOUVEAU PLAN POUR LES JEUNES GENS QUI VEULENT DEVENIR DES COLONS

Le gouvernement provincial vient d'adopter un plan de colonisation très moderne et des plus intéressants, pour venir en aide aux jeunes. Jusqu'ici, on a établi des chefs de famille et des célibataires, mais ceux-ci étant sur le même pied que les premiers. A l'avenir, les jeunes de moins de 32 ans bénéficieront d'avantages spéciaux. Au lieu de les placer tout de suite sur des lots, on les emploiera durant un an à des travaux de colonisation. Ils seront groupés par groupes d'une soixantaine de membres. Ils iront dans les nouveaux centres, et là, ils seront employés à des travaux de défrichage, d'assèchement et de construction. Cette période durera quatre mois, durant lesquels ces apprentis colons gagneront deux piastres par jour. Ils apprendront leur métier, et l'année d'ensuite, ils s'établiront à leur tour sur des terres.

Ce plan comporte de nombreux avantages. De cette façon, lorsque le colon arrivera sur son lot, les travaux de préparation se trouveront terminés, et il pourra faire venir immédiatement sa famille et commencer à cultiver. De plus l'aspirant-colon aura acquis une bonne expérience, il aura le goût de la colonisation. Bien des jeunes gens qui ne seraient jamais devenus colons le deviendront grâce à cette initiative. En effet, les jeunes gens s'engageront, sûrs de travailler tout l'été et d'être bien payés. Puis, l'année d'ensuite, plutôt que de devenir chômeurs, ils préféreront retourner sur les lots, et cette fois s'établir.

Ce système se pratique déjà aux

Etats-Unis, où il a été mis en vigueur par le président Roosevelt. Cependant, le plan de la province de Québec est plus avantageux. Aux Etats-Unis, le jeune homme, après avoir travaillé aux travaux de colonisation, n'est pas installé sur une terre et il redevient chômeur. Ici, au contraire, il devient colon.

Le ministère a fait l'expérience de ce plan l'an dernier, et les résultats ont été très encourageants. Cette année, on en fait un mouvement d'ensemble, et on estime que plusieurs centaines de jeunes gens en bénéficieront immédiatement.

UN HOMME INDUSTRIEL

Il s'est fait beaucoup de jasements, à Windsor, Ontario, au sujet d'une maison qui a été construite, entièrement par son propriétaire. On cherche à lui créer toutes sortes d'ennuis. Anciennement, ce fait n'était pas rare, aujourd'hui il constitue une nouvelle extraordinaire. Avec toute la réglementation qui entrave la construction — règlements provinciaux, municipaux, des unions ouvrières — un homme n'a plus le droit de se construire lui-même une habitation. De nos jours les unions réclament un homme pour tenir le clou, un autre pour l'enfoncer et un troisième pour surveiller l'heure.

HOMMES DEMANDES

HOMMES DEMANDES pour vendre tabac jaune de Virginie en feuilles, pour faire cigarettes ou pipe; paquet échantillon 2 livres, avec prix pour quantité, envoyé sur réception de 50 sous, 5 livres \$1.00; 10 livres, \$1.75. Soyez le premier avec ce tabac et retirez les bénéficiaires qui attendent ceux qui feront les premiers pas. G. DUBOIS, 338 Cumberland, Ottawa, Ontario.

8fs.

LE FLEAU DES VERS

On vient d'entreprendre au Canada d'importants travaux de recherches scientifiques afin de pouvoir mener une lutte libératrice contre le fléau des vers parasites, écrit G.T.S. Calder dans le dernier numéro de L'Ovale C-I-L. Cette étude se poursuit actuellement à l'Institut de Patologie de Ste-Anne-de-Bellevue, P.Q. Ces parasites, qui ne s'apparentent nullement au ver de terre ou au ver marin, causent d'énormes ravages parmi les bestiaux et entraînent probablement à eux seuls plus de pertes que tout autre fléau. On a fait à date plus de 12.000 expériences et il semble maintenant que le meilleur moyen de détruire ces ravageurs soit encore, puisque les bestiaux se contaminent en broutant dans les pâturages, de recourir à des engrais chimiques appropriés.

Celui qui peut se permettre de changer d'auto tous les ans et qui ne le fait pas est un homme de caractère.



Ils ont d'ailleurs bien raison!

Vous auriez moins de travail, plus de profit et des repas meilleurs encore si votre maison était électrifiée.

Le coût de l'électricité est maintenant si bas qu'il est économique et sage de profiter des nombreux avantages qu'elle vous offre.

Pour tout renseignement concernant le coût d'électrification de votre maison

VOYEZ

votre électricien ou la
Compagnie Quebec Power